

ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS Informatique
Documentaire

Rapport de stage

Etude de faisabilité d'un catalogue collectif
sur CD-ROM des ouvrages remarquables
de Basse-Normandie (avec extension
possible sur d'autres régions Françaises
et étrangères sur le thème de la mer)

Sous la Direction de
Monsieur Philippe DUPONT
Conservateur en Chef de
la Bibliothèque Municipale
de CAEN

Présenté par
Sibiry BONZE

1991

1991
Stages
4

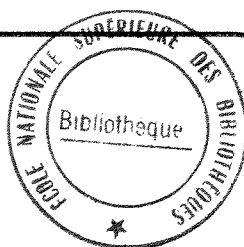
ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS Informatique
Documentaire

Rapport de stage

Etude de faisabilité d'un catalogue collectif
sur CD-ROM des ouvrages remarquables
de Basse-Normandie (avec extension
possible sur d'autres régions Françaises
et étrangères sur le thème de la mer)



Sous la Direction de
Monsieur Philippe DUPONT
Conservateur en Chef de
la Bibliothèque Municipale
de CAEN

Présenté par
Sibiry BONZE

1991

TITRE:

Etude de faisabilité d'un catalogue collectif sur CD-ROM des ouvrages remarquables de Basse-Normandie (avec extension possible sur d'autres régions Françaises et étrangères sur le thème de la mer).

Sibiry BONZE

Stage effectué du 12 Juin au 26 Septembre 1991
° la Bibliothèque Municipale, Place Louis-Guillourd, 14027,
Caen cedex, tel.31 86 22 01

RESUME:

Le rapport porte sur l'étude de faisabilité d'un catalogue collectif sur CD-ROM des ouvrages anciens et régionaux de Basse-Normandie en coopération avec d'autres partenaires Français et Européens autour du thème de la mer: histoire, construction navale, voyages etc.

MOT-CLES:

CATALOGUE COLLECTIF; CD-ROM; BASSE-NORMANDIE; FAISABILITE.

ABSTRACT:

The report is about a feasibility study of a union catalog between the Basse-Normandie region libraries and other French or European partners. The catalog is projected on CD-ROM and is meant to deal with ancient library resources as well as book references concerning the sea: marine history, naval construction, voyages etc.

KEY WORDS:

UNION CATALOG; READ ONLY MEMORY: COMPACT-DISK* ; BASSE-NORMANDIE; FEASABILITY.

* Library of Congress Cataloguing

SOMMAIRE

Section I Présentation du projet

CHAPITRE I
Descriptif du projet

CHAPITRE II
Etude de l'existant

CHAPITRE III
Positionnement du projet

CHAPITRE IV
Applications et intérêt du CD-ROM
en bibliothèque : synthèse

CHAPITRE V
Résultats attendus et position du projet

SECTION II Mise en oeuvre du projet

CHAPITRE I
Management du projet
Structuration organique

CHAPITRE II
La saisie et la production :
schématisation et scénarios d'exécution

CHAPITRE III
Scénarios d'exécution, coûts associés
et coûts de production

CHAPITRE IV
Spécification des tâches, coûts associés et positions
par rapport aux Lignes d'Action de la DG XIII

SECTION I

PRESENTATION DU PROJET

CHAPITRE I

Descriptif du projet

1. INTRODUCTION

2. DEFINITION DU PROJET

3. OBJECTIFS
 - 3.1 DU RECENSEMENT REGIONAL

 - 3.2 USAGES PUBLIC ET PROFESSIONNEL
 - 3.2.1 Usage grand public
 - 3.2.2 Usage professionnel

4. HARMONISATION DES PROCEDURES

5. VOCATION COMMERCIALE

1. INTRODUCTION

Il y a environ un siècle naissait à Bruxelles le plus grand projet bibliographique de l'histoire des bibliothèques. Paul OTLET et Henri LAFONTAINE concevaient, en effet, en 1895, le projet d'un recensement universel des publications de tous les temps et de tous les pays.

Ce rêve apparut par la suite irréalisable, en partie du fait de l'impossibilité de maîtriser la masse éditoriale d'alors, le nombre de nouvelles publications doublant presque tous les dix ans.

En cette fin du XXe siècle, parallèlement à l'explosion des données et de l'information, se sont développés et consolidés de grands réseaux bibliographiques (OCLC, LASER, UTLAS, etc.) dont les performances et les capacités se trouvent sensiblement du même ordre que le nombre de publications à recenser, même à un niveau international.

Le prodigieux développement des nouvelles technologies de l'information en général, les conquêtes réalisées au niveau des supports optiques en particulier, semblent avoir inversé les évolutions, la capacité mémoire de ces nouveaux supports croissant désormais plus vite que le nombre des nouvelles publications.

Dans de telles conditions, le vieux rêve bibliographique redevient réalisable, surtout à travers une fragmentation des projets par pays, par région ou par thème.

Cependant, un constat s'impose. Si ce nouvel environnement technologique ouvre aux bibliothèques de vastes perspectives, il n'en occasionne pas moins un développement inégalitaire, par le fait même que le coût des matériels s'avère le plus souvent prohibitif pour les bibliothèques prises isolément, les budgets de ces dernières ayant, de manière globale, malheureusement tendance à décroître.

Il en découle pour les bibliothèques, non seulement la nécessité fondamentale de concevoir, de rechercher et d'adopter des formes de coopération fluides qui permettent la valorisation de leurs ressources, mais aussi, et surtout, d'opérer des choix technologiques qui permettent d'optimiser ces objectifs.

Le présent projet s'inscrit au coeur d'une telle problématique.

2. DEFINITION DU PROJET

Partant d'un premier constat de l'existence en Basse-Normandie de riches collections patrimoniales de l'ordre de 200 000 volumes et partant d'un autre constat que les bibliothèques n'ont pas individuellement, dans l'état actuel des choses, les moyens et les outils nécessaires pour valoriser ces immenses ressources qui ont de surcroît un intérêt qui dépasse le cadre régional, le présent projet vise à réaliser un catalogue collectif des fonds normands anciens, régionaux et précieux, en exploitant les opportunités technologiques du CD-ROM dans un cadre coopératif.

Le projet ambitionne une ouverture vers d'autres partenaires régionaux partageant les mêmes préoccupations, ainsi qu'il ménage une coopération à l'échelle européenne avec les bibliothèques du Hampshire et du Devon (Grande-Bretagne) et autres partenaires potentiels, notamment hispaniques, autour de la thématique de la mer, déjà largement représentée dans les fonds des bibliothèques normandes.

3. OBJECTIFS

Les objectifs du projet se regroupent autour de cinq axes principaux.

3.1 DU RECENSEMENT REGIONAL

Un projet d'inventaire des fonds anciens conservés dans les bibliothèques de Basse-Normandie a été réalisé en 1987-1988 sous l'égide de l'Association CORAIL (cf. PASQUET, 30).

Cet inventaire a permis de recueillir des données quantitatives sur les fonds des bibliothèques prises individuellement, ainsi qu'il apporte un éclairage certain sur la composition thématique de ces fonds et l'état des collections, c'est-à-dire :

- un aperçu des fonds entièrement catalogués ainsi qu'une série d'informations sur les modes d'accès offerts selon les cas
- des données statistiques sur les fonds non traités
- l'état matériel ou physique de ces fonds en vue d'une action de sauvegarde

Une base de données contenant 92 397 notices (représentant au total 185 532 volumes) a été réalisée à l'aide du logiciel Texto, à partir d'une description indicative minimale : cote de document, nombre de volumes, thèmes, état.

Mais cet inventaire, dans ses finalités, ne pouvait que fournir un panorama de l'existant. Il n'avait pas pour vocation de constituer une base de données structurée, exploitable par les professionnels et par le grand public.

Aussi, un objectif clé fixé et à atteindre par le présent projet sera d'opérer un recensement plus approfondi des ressources documentaires existantes à travers :

- le traitement et la saisie des documents non catalogués
- l'exploitation informatique des catalogues collectifs manuels réalisés jusqu'à ce jour.
- l'élargissement des clés d'accès à l'information dans une optique d'usage multi-critères
- la constitution, sur cette base, d'une banque de données collective qui permette à l'utilisateur de repérer et de localiser l'information pertinente dans un ou plusieurs sites géographiques donnés, selon les cas de figure.

Le recensement, le traitement et la mise en commun des ressources bibliographiques ont pour finalité de fournir deux types de service, somme toute, complémentaires.

3.2 USAGES PUBLIC ET PROFESSIONNEL

3.2.1 Usage grand public

Une des caractéristiques notables de l'accès à l'information dans un contexte où les bibliothèques se trouvent disséminées sur un espace géographique assez important, et où les moyens traditionnels de diffusion de l'information restent les seuls en vigueur, c'est la restriction, dans une large mesure, de l'horizon de l'information à l'existant local, quelle que soit par ailleurs la bonne volonté des bibliothécaires.

Dans un tel environnement, le management des ressources apparaît, à juste titre, comme l'objectif central.

Ensuite, quand bien même les bibliothèques disposeraient d'outils directifs comme les catalogues des autres bibliothèques, la plupart du temps, ces catalogues ne peuvent prétendre à une exhaustivité totale, étant généralement conçus pour représenter des périodes historiques délimitées. Ils ne sont, en outre, que rarement édités et restent de toute manière fragmentaires.

L'apport du CD-ROM est de permettre une plus grande maniabilité par l'adaptation des interfaces à l'usage d'un public divers, et de fournir un réservoir de plusieurs centaines de milliers de notices bibliographiques regroupées en un seul fichier.

Au total, il s'agit ici de renforcer les services de référence en mettant à la disposition des usagers un nouvel outil de recherche plus élaboré du triple point de vue de la convivialité, de la rapidité d'accès à l'information et de l'orientation vers des sources internes et externes unifiées.

3.2.2 Usage professionnel

Bien que le virage informatique ne soit que partiellement amorcé, c'est-à-dire de manière inégalitaire, il reste néanmoins que, dans ce processus évolutif, le catalogue collectif sur CD-ROM pourrait être un des principaux catalyseurs dans les toutes prochaines années.

L'information, selon le vieil axiome, n'a de valeur que diffusée. Cela est d'autant plus vrai qu'il serait parfaitement anachronique de disposer d'un fonds entièrement archivé sur support optique mais dont l'exploitation seront impossible par manque d'équipement de base.

Il s'ensuit que l'incitation à l'acquisition d'une configuration informatique minimale permettant de répondre aux impératifs de diffusion de l'information et de s'adapter aux exigences professionnelles des bibliothèques intéressées par le déchargement de leurs propres notices, restera un des aboutissants du CD-ROM.

Cette perspective de création ou d'alimentation de bases de données locales, via la conversion rétrospective des notices bibliographiques, présente un intérêt majeur d'autant plus que, en terme de coûts, l'opération est en dernier ressort nettement plus avantageuse en comparaison des coûts globaux induits par le schéma d'informatisation des bibliothèques.

4. HARMONISATION DES PROCEDURES

Créer et viabiliser une base de données collectives suppose un certain nombre de règles dont, notamment, la définition des contours d'une plate-forme normative permettant d'harmoniser les procédures de traitement et de diffusion de l'information.

L'unicité d'un format d'échange des données est rendue nécessaire tant pour les besoins d'une coopération efficiente aux échelons régional et national, par l'envergure européenne du projet, que pour des raisons techniques de transfert de l'information.

Tous les partenaires proviennent de pays membres de la Communauté Européenne au niveau de laquelle existent des normes en matière d'échange de l'information : c'est un atout qu'il faut mettre à profit.

Plus précisément, il s'agira d'adopter un format UNIMARC conforme à la norme ISO 2709, obligatoire pour tous.

5. VOCATION COMMERCIALE

L'objectif premier reste la promotion de l'accessibilité aux ressources des partenaires contractants, ainsi que le partage mutuel qui en résulte.

Cependant, l'usage d'un tel produit par les seuls participants paraît assez restrictif si l'on envisage non pas un repli autarcique sur des publics locaux, mais l'élargissement de la sphère de diffusion de l'information bibliographique à un plus large public potentiel de chercheurs, historiens, etc., intéressés par divers aspects de ces ressources documentaires, en particulier par l'identité anglo-normande ou hispanique et surtout par le thème de la mer.

Dès lors, la possibilité de commercialiser ce produit CD-ROM prend toute son importance, divers produits de ce type avec leurs caractéristiques propres existant déjà sur le marché, mais aucun n'étant offert sur ce créneau précis.

Les modalités pratiques, économiques et juridiques d'une telle option, devront être définies par les partenaires eux-mêmes, dans le cadre du présent rapport.

CHAPITRE II

Etude de l'existant

1. **PRE-ENQUETE GENERALE**
- 1.1 **CONTEXTE**
- 1.2 **SYNTHESE GLOBALE**
- 1.3 **CONCLUSION**

2. **ENQUETE AUPRES DES PARTICIPANTS AU PROJET**
- 2.1 **OBJECTIFS**
- 2.2 **ESTIMATIONS DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES MISES EN OEUVRE**
- 2.3 **SYNTHESE GLOBALE**
- 2.3.1 De l'intérêt du projet
- 2.3.2 Des axes de motivation

3. **CONCLUSION**

La question de savoir si une entreprise de pareille envergure répond à une nécessité réelle suscite deux autres questions, à savoir :

- existe-t-il une claire motivation concernant l'utilité du projet de la part des partenaires ?
- quelle est l'importance des ressources mises en oeuvre ?

Deux enquêtes prospectives réalisées dans le cadre de cette étude apportent à ce propos des éléments de réponse.

1. PRE-ENQUETE GENERALE

1.1 CONTEXTE

En prélude à l'actuel projet, une enquête a été conduite fin 1990 par M. Philippe DUPONT. Adressé à divers types de bibliothèques à l'échelon national (voir la liste des répondants, p. 11), ce sondage avait pour but général de recueillir des informations :

- de motivation sur la réalisation d'un catalogue collectif sur CD-ROM ainsi que sur le "réalisme" d'une telle opération
- sur le type de regroupement jugé souhaitable pour mener à bon port un tel projet
- sur l'opinion générale en rapport avec les coûts y afférents
- sur l'opportunité de rechercher un financement de la DG XIII des Communautés Européennes
- enfin, sur la vision générale quant à la résolution des problèmes techniques adjacents.

(cf. questionnaire, annexe 1)

LISTE DES REponses A L'ENQUETE

1. Bibliothèque Municipale	Grenoble
2. Bibliothèque Municipale	Brest
3. Bibliothèque Municipale	Limoges
4. Bibliothèque Municipale	Caen
5. Bibliothèque Municipale	Saint-Etienne
6. Bibliothèque Municipale	Strasbourg
7. Médiathèque Arcfon	Le Mans
8. Bibliothèque du Musée de l'homme	Paris
9. Bibliothèque Universitaire	Paris III Censier
10. Bibliothèque Universitaire	Paris V
11. Bibliothèque Universitaire	Paris VII
12. Bibliothèque Universitaire	Paris VIII
13. Bibliothèque de la Sorbonne	Paris
14. Bibliothèque Interuniversitaire	Bordeaux
15. Bibliothèque Universitaire	Haute-Alsace
16. Bibliothèque Universitaire	Nice-Sophia Antipolis
17. Bibliothèque Universitaire	Perpignan
18. Bibliothèque Universitaire	Toulon
19. Bibliothèque Universitaire	Rouen
20. Bibliothèque Universitaire	Besançon
21. Bibliothèque Universitaire	Angers
22. Bibliothèque Universitaire	Amiens
23. Bibliothèque Universitaire	Brest
24. Bibliothèque Universitaire	Aix-Marseille III
25. Service de Documentation Universitaire	Aix-en-Provence

1.2 SYNTHÈSE GLOBALE

Une des caractéristiques notables de cette enquête conçue de manière ouverte, réside dans l'hétérogénéité des répondants. Elle présente ainsi, du point de vue exploratoire, cet intérêt certain de donner une vision panoramique des opinions, motivations ou appréhensions.

Malgré la richesse des suggestions, souvent marginales, il nous semble de bon ton de n'en retenir ici que les points saillants, les détails étant fournis dans les pages 13 et 14.

On note, pour commencer, que l'approche d'un catalogue collectif sur CD-ROM rencontre, du point de vue motivationnel, l'approbation de tous (100 %) traduisant, pour ainsi dire, une vision entièrement positive quant au rôle et à l'apport de cette nouvelle technologie dans la maîtrise des problèmes posés et à résoudre dans les bibliothèques.

Comme pour corroborer ce premier aspect, se dégage une forte majorité pour qui le contexte actuel rend le projet réaliste.

Pour ce qui concerne les formes ou axes associatifs jugés pertinents, les regroupements aux échelles régionales, si l'on y inclut les petites nuances d'approche, l'emporte assez largement sur les autres (84 %).

En outre, les coûts de l'opération (estimés alors à titre indicatif) n'apparaissent pas comme étant prohibitifs, à condition tout de même qu'il y ait un assez grand nombre de participants (64 %).

DETAILS DE L'ENQUETE GENERALE

Questions	Réponses	Pourcentage
1. Aspect motivant		
* oui.....	25	100 %
* non.....	0	0 %
2. Projet réaliste		
* oui.....	21	84 %
* non.....	1	4 %
Abstention.....	3	12 %
3. Regroupement		
* régional.....	13	52 %
* régional et thématique.....	1	4 %
* inter-régional (ou ad hoc).....	3	12 %
* clubs utilisateurs d'un même logiciel	2	8 %
* régional et club utilisateurs.....	1	4 %
* thématique.....	2	8 %
* abstention.....	3	12 %
4. Coût		
* justifié.....	15	60 %
* prohibitif.....	4	16 %
* dépend du nombre participant.....	1	4 %
* surévalué.....		
* abstention.....	4	16 %

5. DG XIII

* oui.....	19	76 %
* oui si national...	1	4 %
* oui si international	1	4 %
* non.....	1	4 %
* incertain.....	1	4 %
* sceptique.....	1	4 %

6. Diversité format

Fichiers :

* soluble.....	16	64 %
* insurmontable.....	0	0 %
* pas d'avis.....	2	8 %
* coûteux.....	3	12 %
* difficile.....	4	16 %

Si les problèmes techniques liés à la compatibilité ou à l'harmonisation des divers formats et fichiers présentent des difficultés certaines (16 %) ou induisent des coûts importants (12 %), il n'en demeure pas moins que 64 % des sondés estiment cela parfaitement surmontable.

Enfin, l'opportunité de soumettre un tel projet à la DG XIII des Communautés Européennes, à condition qu'il présente un aspect national et un aspect international définis, fait l'objet de 84 % d'avis favorables.

1.3 CONCLUSION

Il se dégage de cette approche exploratoire la conviction que les nouvelles technologies et en particulier le CD-ROM ont un rôle appréciable à jouer dans la promotion de nouveaux services pour les bibliothèques et que, pour autant qu'il s'agissent de coopération, l'axe régional est tout à fait opératoire, l'ouverture vers des partenaires étrangers étant jugée, en outre, tout à fait souhaitable.

2. ENQUETE AUPRES DES PARTICIPANTS POTENTIELS AU PROJET

Cette enquête s'est déroulée de juillet à septembre 1991 auprès des partenaires potentiels au projet sur la base d'un questionnaire (cf. questionnaire annexe). Les données ont été affinées par des déplacements sur les sites ou par communication écrite et téléphonique avec les différents responsables.

2.1 OBJECTIFS

Le but de cette enquête est de déterminer les fondements objectifs et subjectifs du projet en réunissant des informations concernant :

- le nombre total de participants
- l'intérêt général accordé au projet et les facteurs de motivation

- les ressources bibliographiques mises en oeuvre à court et long terme et leur ventilation thématique
- la diversité des formats et des supports de l'information
- l'accessibilité actuelle des divers fonds documentaires et les accès jugés souhaitables au niveau du CD-ROM
- la qualité des notices devant être fournie par chacun
- les formes de participation au projet et les suggestions d'ensemble

2.2 ESTIMATIONS DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES MISES EN OEUVRE

Considérations préliminaires

L'enquête s'est déroulée dans des conditions particulières parce qu'elle coïncidait avec la période des vacances d'été (juillet-septembre). De ce fait, des bibliothèques se sont retrouvées souvent avec un personnel réduit de moitié, ce qui rendait plus accrues les difficultés réelles d'évaluation des fonds anciens.

Les données fournies dans ce rapport sont des estimations basées principalement sur l'enquête de Mme PASQUET.

Mais cette enquête a été enrichie par des données nouvelles fournies par certaines bibliothèques qui ont, soit enrichi leurs fonds documentaires, soit intégré leurs fonds lovaux aux estimations d'ensemble.

Pour ce qui est des bibliothèques où aucun recensement n'a pu être fait à ce jour, nous avons eu recours à l'enquête réalisée en 1975 par la Bibliothèque Nationale sur les fonds anciens des bibliothèques françaises, citée en bibliographie.

A ce niveau pourtant, surgit une difficulté réelle : l'estimation des notices, quand bien même on disposerait du nombre de volumes dans une bibliothèque. De là, la nécessité d'adopter une variable aléatoire de travail dans le cadre du présent rapport.

Une idée de cette variable statistique nous est fournie par l'enquête de Mme PASQUET. En effet, les 185 532 volumes recensés par l'enquête ont fourni 92 397 notices bibliographiques, soit un rapport général de 49,8 %, un taux de redondance avoisinant les 50 %.

Dans le cadre de ce rapport, nous adopterons donc comme variable de travail un coefficient de pondération de 50 % dans l'estimation des notices par rapport aux volumes de documents.

L'estimation des notices mises en oeuvre dans le projet est de l'ordre de 349 163 réparties entre les différents partenaires : les détails sont fournis par les tableaux 1 à 7, pages 18-24.

2.3 SYNTHÈSE GLOBALE

Le questionnaire a été adressé à 32 institutions documentaires de Basse-Normandie, 5 d'autres régions de France, 7 de pays européens (Grande-Bretagne, Espagne, Portugal).

Le taux de recouvrement est de 45 % (cf. liste des réponses, page 25) pour les raisons évoquées plus haut et nous semble provisoire.

2.3.1 De l'intérêt du projet

Le projet est jugé intéressant et recueille la collaboration de 90 % des réponses. Cependant, 10 % de ces réponses émettent des réserves concernant les coûts éventuels de l'opération.

Les problèmes liés au manque de personnel, donc à la nécessité d'un recrutement dans le cadre du projet sont unanimement soulignés.

2.3.2 Des axes de motivation

Tous les centres d'intérêt émis dans le questionnaire trouvent leurs partisans à des degrés divers. Nous choisissons d'en donner une présentation croisée (cf. tableau, page 26).

Bibliothèques de Basse-Normandie

Tableau 1 : CALVADOS

Bibliothèques	Volumes Fonds ancien	Notices
Bayeux - chapitre	4.770	1.941
Bayeux - Bibliothèque Municipale	18.659	9.847
Caen - Archives Départementales	5.350	4.043
Caen - Bibliothèque Municipale		50.000
Caen - Musée des Beaux-Arts	2.087	1.461
Caen - Bibliothèque Universitaire	12.736	5.044
Caen - C . E . T	8-10.000	4.500 *
Condé-sur-Noireau B . M.	246	94
Falaise Bibliothèque Municipale	2.066	740
Honfleur Bibliothèque Municipale	4.001	2.000 *
Abbaye Juaye-Mondaye	3.357	1.625
Lisieux Bibliothèque Municipale	7.087	1.639
Vire Bibliothèque Municipale	820	435
Total notices		83.369

* estimation selon le taux général de redondance : 50 %

Tableau 2 : MANCHE

Bibliothèques	volumes fonds anciens	notices
Avranches BM	10 118	7 000
Avranches Musée Arts	582	440
Cherbourg BM	23 550	12 303
Cherbourg Hôpital Militaire	1 406	589
Cherbourg Société des Sciences	15 000	7 500 *
Cherbourg Service H. Marine	4 659	2 491
Coutances BM	9 737	4 511
Granville BM	2 356	2 750 **
Saint-Lô Archives Départementales	396	297
Saint-Lô BM	2 155	1 210
Valogne	15 196	10 051
	Total notices escomptées	49 142

* pondération à 50 %

** y compris les fonds locaux et le fonds marine

N.B. : BM = Bibliothèque Municipale

Tableau 3 : ORNE

Bibliothèques	volumes fonds ancien	notices
Alençon Archives départementales	3 066	1 307
Alençon BM	21 456	11 152
Argentan BM	11 044 *	5 522 **
Domfront BM	1 678	746
Flers BM	3 740	1 702
Mortagne BM	812	383
Sees BM	87	37
L'Aigle BM	195	83
	notices escomptées	20 932

* Source : Françoise BLECHET et Annie CHARDON, p. 79

** pondération : 50 %

Basse-NormandieTableau 4 : Catalogues collectifs *

Titre	notices
- catalogue collectif des ouvrages Normands... (1980)	29 000
- catalogue collectif des livres imprimés à Lyon... (1478-1600)	1 091
- catalogue collectif des livres imprimés à Paris... (1472-1600)	3 573
- catalogue des livres imprimés au 15e et 16e siècle... (Italie, Allemagne, Pays-Bas, etc)	3 137
Total	36 801

* Titres complets : cf. bibliographie

Tableau 5 : Fonds des partenaires

Bibliothèques	volumes	notices
Hampshire County Library		38 584
Devon County Library		65 000
Haute-Normandie (BM - Rouen)	115 920 *	57 960 **
Bibliothèque Municipale Boulogne-sur-mer	60 000 *	30 000 **
Boulogne-sur-mer Centre National de la Mer		(5 000 ++)
	Total escompté notices	191 544

* Source : Françoise BLECHET et Annie CHARDON (1),
p. 75 et p.83

** estimation pondérée : 50 %

++ Participation conditionnée : non pris en compte

Tableau 6 :

Basse-Normandie - Estimation des notices prêtes dans l'immédiat

BIBLIOTHEQUES	NOTICES	SUPPORT	FORMAT
Caen - Archives Départ.	4 043	fichiers	
Caen Bibliothèque M.	37 000	informatique (LIBS 100)	LC - MARC
Caen BU *	5 044	fichiers	
Granville BM	1 610	fichiers	
Avranches - Musée Arts	440	fichiers	
Cherbourg BM .	3 000	informatique (LIBS 100)	LC - MARC
Falaise BM	500	fichiers	
Avranches BM	3 000	fichiers	
Total	54 637		

* Bibliothèque Universitaire

Tableau 7 :
Partenaires - Estimation des notices disponibles

Bibliothèques	Notices	Support	Format
Boulogne-sur-mer BM	≈ 10 000	- fichiers - catalogues	
Devon C. Library	10 000	- informatique DS	—
Hampshire C. Library	38 584	- informatique (programme maison) - microfiches	—
Rouen BM	20 000	- fichiers	
Total	78 584		

LISTE PROVISOIRE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. ALENCON : | Bibliothèque Municipale |
| 2. AVRANCHES : | Bibliothèque Municipale |
| 3. AVRANCHES : | Musées des Beaux Arts |
| 4. BAYEUX : | Bibliothèque Municipale |
| 5. FALAISE : | Bibliothèque Municipale |
| 6. CAEN : | Bibliothèque Municipale |
| 7. CAEN : | Archives Départementales |
| 8. CHERBOURG : | Bibliothèque Municipale |
| 9. CHERBOURG : | Société de Sciences (Bibliothèque) |
| 10. CHERBOURG : | Service Historique de la Marine |
| 11. LISIEUX : | Bibliothèque Municipale |
| 12. LA FERTE MACE : | Bibliothèque Municipale* |
| 13. GRANVILLE : | Bibliothèque Municipale |
| 14. FLERS : | Bibliothèque Municipale |
| 15. HONFLEUR : | Bibliothèque Municipale |
| 16. ROUEN : | Bibliothèque Municipale |
| 17. BOULOGNE SUR MER : | Bibliothèque Municipale |
| 18. BOULOGNE SUR MER : | NAUSICAA
Centre National de la Mer* |
| 19. HAMPSHIRE County Library | |
| 20. DEVON County Library Services | |

* participations non acquises

Tableau :Présentation croisée des axes de motivation

INTERET	%
1. Consultation ultérieure de leurs propres fichiers	5
2. Récupération de notices et coopération régionale	5
3. Consultation ultérieure de fichiers, récupération de notices, thème de la mer, patrimoine, coopération plus vaste	5
4. Consultation ultérieure de fichiers, - récupération de notices, patrimoine et récupération régionale	5
5. Pôle d'intérêt 4 et coopération plus vaste	10
6. Pôle d'intérêt 5 et thème de la mer	16
7. Récupération de notices, patrimoine, et coopération (régionale et élargie)	5
8. Récupération de notices, thème de la mer et coopération élargie	5
9. Thème de la mer, patrimoine et coopération régionale	5
10. Thème de la mer et coopération régionale	5
11. Pôle d'intérêt 9 et coopération élargie	5
12. Patrimoine et coopération régionale	10
13. Patrimoine et coopération élargie	5
14. Pôles d'intérêts 12 et 13	13

3. CONCLUSION

Le questionnaire s'est heurté à la difficulté de quantifier les notices du point de vue de la thématique de la mer.

Nous ne détenons que des données partielles d'environ 30 000 notices dont environ 22 000 sont fournies par les partenaires britanniques.

Seule la saisie permettra d'en donner une estimation exacte.

Enfin des précisions s'avèrent nécessaires :

- ont été pris en compte les fonds anciens jusqu'à 1850,
- les fonds anciens spéciaux,
- les fonds normands, notamment du catalogue collectif,
- le thème de la mer est resté ouvert : l'adhésion d'autres partenaires et l'accroissement des notices pourrait permettre une extraction thématique à part.

CHAPITRE III

Positionnement du projet

1. **PAR RAPPORT AU NIVEAU REGIONAL**

2. **PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL**

3. **AU PLAN INTERNATIONAL**

Le projet s'insère dans un triple environnement, régional, national et international dont le trait caractéristique principal consiste en une prise de conscience, de plus en plus affirmée, de la nécessité d'assumer de manière cohérente et coordonnée la pérennité et la valorisation des ressources des bibliothèques, notamment à travers des formes de coopération qui permettent la réalisation optimale de ces objectifs.

1. PAR RAPPORT AU NIVEAU REGIONAL

Géographiquement insulaire, l'histoire de la Normandie témoigne d'une constante ouverture vers le monde extérieur, en particulier vers les pays de la Méditerranée.

Cette ouverture a donné naissance, au cours des siècles, à un flux d'échanges divers, une interpénétration culturelle avec les autres pays. Au Moyen Age, la Normandie reste un foyer de vie artistique et intellectuelle intense dont l'architecture originale des monuments anciens, les richesses patrimoniales des musées et des bibliothèques constituent aujourd'hui un témoignage vivant.

Valoriser toute cette "mémoire du passé" demeure une problématique centrale de l'action culturelle régionale. Il y a un soucis manifeste de soutien aux actions visant à restituer ou à faire ou à faire connaître les multiples facettes de cette identité régionale.

En cela, l'exposition "Rêves de livre : richesses des bibliothèques et archives de Basse-Normandie" (Juillet-Septembre 1991) produite par le Conseil Régional, avec le concours du Ministère de la Culture, et sous la direction technique de l'association CORAIL, ne met pas seulement en exergue un échantillon des collections d'ouvrages précieux, c'est aussi un exemple révélateur du positionnement positif des bibliothèques dans la politique culturelle de la région.

En outre, il existe une forte synergie entre les bibliothèques à l'échelon régional sous l'égide de l'association de coopération CORAIL.

On note, par ailleurs, un effort soutenu et plus ancien des professionnels dans l'élaboration d'outils bibliographiques de repérage de l'information au nombre desquels on pourrait mentionner :

- le "catalogue collectif des ouvrages normands des bibliothèques de Basse-Normandie" (1980), sur microfiches
- le "catalogue collectif des livres imprimés à Lyon de 1478 à 1600, conservés dans les bibliothèques publiques de la région Basse-Normandie" (1987)*
- le "catalogue collectif des livres imprimés à Paris de 1472 à 1600 conservés dans les bibliothèques publiques de la région Basse-Normandie" (1991)*
- le "catalogue des livres imprimés aux 15ème et 16ème siècles conservés dans les bibliothèques publiques de la région Basse-Normandie" (à paraître)*

Le projet de catalogue collectif sur CD-ROM bénéficie ainsi d'antécédents non négligeables dont il a vocation de prolonger l'action dans une optique nouvelle. Il prend racine dans un environnement régional ou l'intérêt pour les ressources patrimoniales s'intègre dans une vision globale de la politique culturelle.

2. PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL

Les nouvelles technologies jouissent de plus en plus de cette image de marque qui en font aux yeux des politiques, des outils privilégiés pour la diffusion du patrimoine national.

Le Ministère de la Culture encourage et soutient en ce sens une série de projets au sein desquels vidéodisques, banques d'images ou de données, CD-ROM etc, sont chargés d'une mission nouvelle : faire sortir les richesses patrimoniales de leur cloisonnement séculaire par la promotion de services "à distance et à domicile" (cf. Coutanceau, p. 12).

Le programme de la Bibliothèque de France, qui vise, à travers une conversion rétrospective des fonds anciens d'une vingtaine de grandes bibliothèques municipales, la constitution à terme d'un

catalogue collectif national des fonds anciens, entre dans ce vaste créneau de la politique patrimoniale.

Cependant, ce projet n'intéresse en l'état actuel des choses que les bibliothèques pouvant fournir au moins vingt mille notices. Ce faisant, une initiative régionale en direction des fonds locaux des petites bibliothèques est non seulement souhaitable, mais elle relève des compétences culturelles liées à la décentralisation.

C'est dans cette optique que l'actuel projet, tout en se positionnant dans un axe régional, n'en constitue pas moins le prolongement d'une politique patrimoniale à l'échelon national.

3. AU PLAN INTERNATIONAL

D'une manière générale, l'ouverture des bibliothèques de Basse-Normandie vers l'extérieur est un processus déjà amorcé. A titre illustratif, les bibliothèques de la ville de Caen entretiennent à ce jour des rapports étroits avec Portsmouth et la Hampshire County Library (Grande Bretagne) qui se traduisent par des échanges multiformes :

- séminaires Franco-Britanniques
- participation de la Bibliothèque de Caen au congrès national de la Library Association à Leeds (juillet 1991)
- intensification des prêts inter-bibliothèques et des transferts d'informations spécialisées (documentation et informations locales)
- etc.

Le projet de catalogue collectif ne fait qu'introduire un axe nouveau de coopération qui puisse affermir les liens déjà existants tout en élargissant sa sphère d'action à d'autres partenaires des pays méditerranéens à travers le thème de la mer.

Cette thématique de la mer revêt, en tant que créneau coopératif, une importance particulière au moment où le monde s'apprête à célébrer en 1992 "l'Année du Patrimoine Maritime" et le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Si le patrimoine maritime consiste, selon la définition de Mr GENIN (19), en "... tout document, objet, bateau, équipement qui a participé, directement ou non, à l'aventure humaine sur mer et qui en porte l'histoire", la Basse-Normandie dispose avec ses partenaires d'autres régions de dizaines de milliers de ressources documentaires et bibliographiques à partager avec ses partenaires des grands pays maritimes que furent notamment la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal.

En outre, cette approche pourrait bénéficier d'un "effet marketing" non négligeable que ne manquerait pas de susciter la focalisation internationale de 1992 sur la mer et des opportunités commerciales que cela pourrait induire.

En résumé, le projet prend en compte trois exigences, à savoir :

- la nécessité de contribuer à la diffusion des ressources documentaires qui participent à l'identité culturelle régionale
- par ce biais même, de participer à l'effort national en faveur du recensement et de la valorisation des ressources patrimoniales
- la nécessité de poser les jalons de la bibliothèque du futur qui sera, à n'en pas douter, un vaste réseau coopératif entre partenaires de divers pays ayant identifié en commun des pôles d'intérêt collectif.

1. **PRESENTATION**

2. **LES MARCHES**

3. **OPPORTUNITES ET INTERETS POUR LES BIBLIOTHEQUES**

- 3.1 **LA DIFFUSION DES CATALOGUES**

- 3.2 **LE RESEAU COLLECTIF**

4. **CONCLUSION**



1. PRESENTATION

Le CD-ROM (Compact Disc - Read Only Memory) est un disque compact de la famille des disques optiques portés sur le marché depuis 1985 par l'industrie de l'information électronique.

Ce disque optique d'environ 12 cm de diamètre et de 1,2 mm d'épaisseur est un support multimédia pouvant stocker toute information sous forme digitale : images, textes codés, son, etc. On estime aujourd'hui sa capacité d'archivage à environ 660 millions de caractères (soit entre 200 et 300 000 pages de format A4) ou sensiblement 15 000 images numérisées (format A4) (cf Tableau 1, p.35). On peut ainsi stocker sur une surface de 1 à 2 cm² un volume de 300 à 400 pages.

L'évolution rapide de la technologie du CD-ROM en fait, parmi les autres supports de gros volumes d'information, l'outil le moins coûteux et le plus adapté à l'archivage des informations de type textuel (cf. Tableau 2, p.37). En outre, il présente, sous certains rapports, cet avantage d'être une mémoire non réinscriptible qui garantit ainsi la pérennité de l'information.

L'équipement de base pour l'exploitation de ce disque comprend un micro-ordinateur, un lecteur de CD-ROM (standardisé par la norme internationale ISO 9660) et en option, une imprimante pour les besoins d'édition.

On s'accorde à mesurer la qualité d'un CD-ROM à partir de l'éventail des fonctionnalités offertes par les logiciels de pilotage, de la rapidité des temps de réponse à l'interrogation, de la convivialité des modes d'accès, des affichages ainsi qu'à l'ergonomie des écrans.

Tableau 1 : Caractéristiques du CD-ROM

Critères	CD-ROM
Type de document	<ul style="list-style-type: none"> - images fixes ou animées - son - données numériques ou textuelles
Mode de codage	- numérique
capacité	<ul style="list-style-type: none"> - 2 heures de son - 200 à 300 000 pages A4 - 12 à 15 000 images
pérennité de l'information	- ineffaçable
Transfert	- à partir de bandes magnétiques
Normalisation	- format logique ISO 9660
Ecriture	- réalisée par le constructeur

2. LES MARCHES

Le CD-ROM est vite apparu comme un puissant moyen d'édition et de publication à telle enseigne, que presque toutes les grandes banques de données mondiales ont lancé leurs fonds sur le marché via ce canal, soit partiellement, soit en totalité.

Ainsi, sur les CD-ROM disponibles ou à paraître fin 1989, on pouvait distinguer les proportions suivantes :

- bases de données bibliographiques : 33 % (catalogue de la Library of Congress, de la British Library, Pascal, etc)
- bases de données économiques : 24 % (i.e. DIANE, en France)
- bases de données textuelles et assimilées : 38 %
- bases de données sur la documentation technique : 5 %
(logiciels, matériels informatiques, etc)

En France , on estimait, en janvier 1991, le budget alloué à la promotion du CD-ROM dans les établissements d'enseignement agricole par le Ministère de l'Agriculture à 1,3 millions de francs alors qu'au titre du Ministère de l'Education Nationale quelque 2 000 lecteurs et 3 700 disques étaient en usage dans les lycées et collèges.*

Tableau 2 :
Ordre de grandeur comparatif des coûts de stockage
 (par million de caractères)

Support	Coût FF	\$ US
Papier	30	5
Microfilm	3	0,5
Support magnétique	0,30	0,05
CD-ROM	0,03	0,005

* Source : Ommeslaghe, p. 11

Ces tendances générales du marché international traduisent la percée du CD-ROM et sa place désormais essentielle dans l'économie de l'information à l'aube du 21ème siècle.

3. OPPORTUNITES ET INTERETS POUR LES BIBLIOTHEQUES

La possibilité pour les bibliothèques d'acquérir les produits diffusés sur le marché par les producteurs, fait de plus en plus du CD-ROM un outil de référence auquel on s'abonne comme à un périodique. Il est devenu un tremplin de coopération, de diffusion interne ou externe des données.

3.1 LA DIFFUSION DES CATALOGUES

Les bibliothèques qui justifient d'une masse d'information se voient offrir la possibilité d'exploiter les capacités de mémorisation du CD-ROM pour une diffusion externe ou locale de leurs propres données.

Cet usage en local a cet avantage de fournir aux utilisateurs un service convivial qui les libère des contraintes liées aux bases de données commerciales : l'intermédiaire d'un centre serveur, coûts de télécommunication, etc.

En effet, les producteurs de CD-ROM développent plus en profondeur la tendance générale à la conception d'interfaces simplifiées, dits "user friendly", dont la grande flexibilité permet de s'adapter aux exigences d'un public de novices. Un module "expert" offre par ailleurs aux professionnels ou aux initiés la latitude de complexifier leurs recherches.

3.2 LE RESEAU COLLECTIF

Outre la configuration monoposte (micro-ordinateur + lecteur), le CD-ROM est déjà utilisé en réseau local (système où plusieurs postes de travail sont reliés à un ordinateur central) à travers le monde (Local Area Network, aux USA).

On distingue deux types d'approche. La première dite "charter" ou catalogues partagés consiste pour plusieurs bibliothèques à offrir leurs bases de données sur un même CD-ROM. La redondance de l'information n'est pas de ce fait exclue. Le CD-ROM du quartier latin (Paris) offre ce type d'application.

La seconde consiste en de véritables catalogues collectifs en ceci que les ressources des partenaires sont fusionnées en un seul fichier. On élimine les doublons et les formats d'affichage sont uniformisés.

Le partenariat s'établit selon les axes fort variables mais on note tout de même l'existence de catalogues collectifs généraux aux USA (bibliothèque d'Etat de l'Iowa, du Missouri, etc), en Autriche (Clann Ltd), en Belgique (CBC, réseau d'une quinzaine de bibliothèques universitaires) et en Suède (Bok-Sok, réseau de 80 bibliothèques publiques).

4. CONCLUSION

Cet aperçu très synthétique de la technologie du CD-ROM, de ses applications ainsi que les expériences rapportées ça et là, indiquent la fiabilité désormais établie du CD-ROM. C'est une alternative de choix pour les bibliothèques qui ont trois soucis majeurs : le stockage d'une très grande masse d'information, sa diffusion et la coopération, ce à des coûts non prohibitifs en comparaison avec d'autres solutions informatiques.

CHAPITRE V

Résultats attendus
et position du projet

1. **RESULTATS ATTENDUS**
- 1.1 **RECENSEMENT COMPLET, SYSTEMATIQUE DES FONDS REGIONAUX**
- 1.2 **PROMOTION D'UN SERVICE**
- 1.3 **PROMOTION D'UN PRODUIT COMMERCIAL**
- 1.4 **PROMOTION DE L'AUTOMATISATION**
- 1.5 **PROMOTION D'UNE COOPERATION PLURIELLE**
- 1.6 **EFFETS INDIRECTS : FORMATION ET SAUVEGARDE**

2. **POSITION DU PROJET**
- 2.1 **CATALOGUE COLLECTIF**
- 2.2 **PRODUITS COMMERCIALISABLES**
- 2.3 **CONCLUSION : DUALITE ET UNITE**

1. **RESULTATS ATTENDUS**

Le projet devra à terme produire des effets bénéfiques directs ou indirects qui s'articulent autour de sept points principaux.

1.1 **RECENSEMENT COMPLET, SYSTEMATIQUE DES FONDS REGIONAUX**

Ce sera l'aboutissement de l'objectif premier du projet consistant à repérer, traiter et consigner sur support optique les ressources documentaires régionales.

1.2 **PROMOTION D'UN NOUVEAU SERVICE**

Nouveau service de recherche de l'information pour le grand public et outil de gestion pour les professionnels, le CD-ROM permettra une localisation rapide de l'information, entraînant de ce fait un accroissement des échanges entre bibliothèques.

1.3 **PROMOTION D'UN PRODUIT COMMERCIAL**

Par rapport à l'environnement commercial et concurrentiel, le projet se positionne sur un créneau particulier de l'information historique rare. Sur cette base, le CD-ROM devra être un produit commercialement viable.

1.4 **PROMOTION DE L'AUTOMATISATION**

La nécessité d'exploiter les nouvelles possibilités escomptées du CD-ROM aura pour corollaire la stimulation progressive de l'informatisation et, dans une large mesure, une intégration des choix techniques ainsi qu'une harmonisation des procédures normatives.

1.5 PROMOTION D'UNE COOPERATION PLURIELLE

La participation à la conception, à la réalisation et à l'enrichissement de cet outil collectif renforcera à terme les liens entre les partenaires, créant par là même un climat propice à la recherche d'autres formes de coopération et d'ouverture vers d'autres partenaires.

1.6 EFFETS INDIRECTS : FORMATION ET SAUVEGARDE

La nécessité s'imposera pour la grande majorité des bibliothèques de s'adapter à la pénétration de l'outil informatique. Cela signifie la promotion de la formation technique du personnel pour que ce dernier puisse en retour offrir un service d'assistance efficace aux usagers dans la recherche documentaire.

Au niveau régional, la promotion de cette entreprise de communication des ressources patrimoniales doit en appeler à une série d'actions en faveur du sauvetage, de la conservation et de la restauration des documents.

2. POSITION DU PROJET

Ce projet présente cette particularité d'être difficilement imputable à une seule LIGNE D'ACTION du "Plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté Européenne" de la DG XIII, en raison même de la multiplicité de ses objectifs, de leur imbrication complémentaire, et qui en dernier ressort déterminent sa cohérence générale.

2.1 CATALOGUE COLLECTIF

Par son caractère de catalogue collectif concernant les données primaires des bibliothèques comprenant en majeure partie les collections d'ouvrages anciens, et du fait qu'il s'insère dans un canevas national en s'attachant particulièrement à répertorier les ressources de petites et moyennes bibliothèques, le projet relève de la LIGNE D'ACTION I du plan.

Ceci d'autant plus que parallèlement au souci de stimuler les échanges culturels par l'accessibilité des ressources documentaires entre les différents partenaires, le projet ambitionne de contribuer à accélérer l'informatisation des catalogues, en particulier des bibliothèques de Basse-Normandie, par la fourniture et la diffusion de notices bibliographiques réutilisables dans un fichier informatisé local.

Enfin, le projet englobe la phase de production par conversion des notices sur support CD-ROM, conversion dont le coût représentera une part importante des frais globaux à engager.

2.2 PRODUIT COMMERCIALISABLE

Il est tout aussi important de noter que le projet a un positionnement commercial.

En effet, les CD-ROM produits aujourd'hui par les bibliothèques se sont insérés dans la mouvante économie des services d'information. Sous ce rapport, le projet s'apparente à la LIGNE D'ACTION 4, le CD-ROM pouvant et devant être classé parmi les produits et services commercialement viables destinés aux bibliothèques et basés sur l'utilisation des technologies nouvelles de l'information et ceci dans un cadre coopératif entre les bibliothèques de plusieurs pays de la C.E.E.

En outre, comme indiqué ci-dessus, il s'agit aussi de contribuer à l'amélioration du taux de pénétration des technologies nouvelles de l'information dans les petites et moyennes bibliothèques de Basse-Normandie.

2.3 CONCLUSION : DUALITE ET UNITE

En considérant cette dualité qui fonde l'unité du projet, il nous semble tout aussi important de mettre l'accent sur le produit final que sera le CD-ROM que sur la saisie des données de base. En conséquence, s'impose le choix de la LIGNE D'ACTION 1 du PLAN D'ACTION comme cadre d'inscription de la saisie et la LIGNE D'ACTION 4 comme cadre de présentation de la fabrication de CD-ROM et de ses mises à jour successives.

SECTION II

MISE EN OEUVRE DU PROJET

CHAPITRE I

Management du projet

Structuration organique

- 1. LES STRUCTURES EN RAPPORT
 - 1.1 LES PARTENAIRES
 - 1.1 LE MAITRE D'OEUVRE
 - 1.2 LA STRUCTURE DE SAISIE DE L'INFORMATION
 - 1.3 LE PRODUCTEUR
- 2. MAITRISE D'OEUVRE : FONCTIONS ESSENTIELLES
- 3. PROJET D'ORGANIGRAMME
 - 3.1 L'AGENCE D'EXECUTION
 - 3.2 FONCTIONS DES ORGANES D'EXECUTION
 - 3.2.1 Le secrétariat
 - 3.2.2 Le service technique
 - 3.2.3 Le service administratif et financier

1. LES STRUCTURES EN RAPPORT

Le projet met en rapport quatre entités différentes au regard de leurs rôles et des relations entre elles.

1.1 LES PARTENAIRES

Les partenaires constituent une structure associative ayant formulé en commun des objectifs à atteindre dans le cadre du projet, objectifs dont ils sont soit les bénéficiaires finals, soit les catalyseurs, sur la base d'une convention définissant pour chacun des droits et des devoirs spécifiques.

Les partenaires se décomposent comme suit :

- les bibliothèques participantes (Basse-Normandie, partenaires inter-régionaux et européens)
- les organismes apportant leur contribution au financement du projet (associations, autorités administratives, locales, régionales, internationales, etc.)

1.2 LE MAITRE D'OEUVRE

La maîtrise d'oeuvre est l'organe d'exécution du projet désignée par les partenaires. II est responsable devant eux de toutes les tâches de management et, pour ce faire, se dote de structures internes appropriées à la bonne conduite du projet.

1.3 LA STRUCTURE DE SAISIE DE L'INFORMATION

Cette structure représente des personnes physiques ou morales éligibles par voie contractuelle, ayant pour rôle de procéder à la saisie de l'information de base sur les différents sites concernés, dans le strict respect des clauses du contrat.

1.4 LE PRODUCTEUR

Sélectionné à l'issue d'un appel d'offre, il est chargé de la fabrication du CD-ROM, de sa mise à jour régulière en conformité avec les spécifications d'un cahier des charges techniques et financières fourni par le maître d'oeuvre du projet.

Le maître d'oeuvre est le pôle central qui canalise tous les flux d'information du projet, les autres structures n'ayant aucun rapport direct entre elles (schéma 1).

2. MAITRISE D'OEUVRE : FONCTIONS ESSENTIELLES

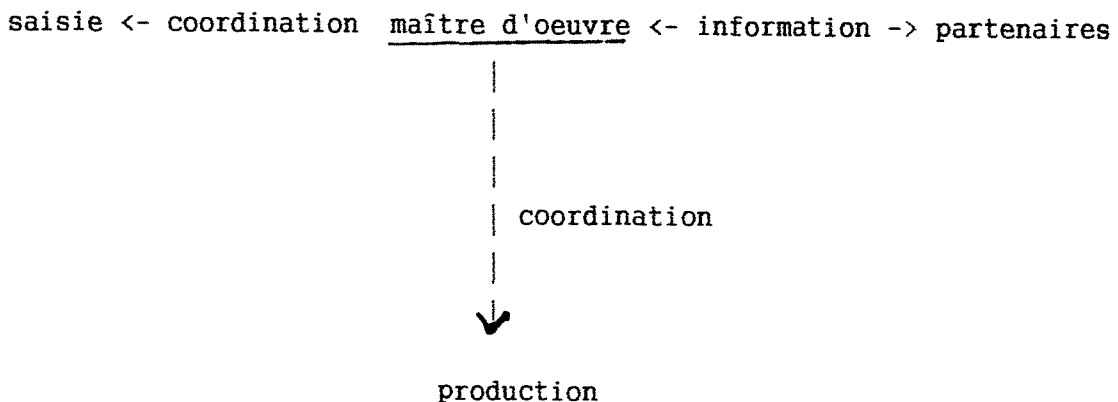
Le suivi de l'exécution du projet confère à la maîtrise d'oeuvre trois compétences essentielles : la coordination technique, la gestion des ressources et la gestion de l'information.

La première fonction suppose des compétences techniques notamment bibliothéconomiques et informatiques, qui permettent :

- d'apprécier la qualité normative des notices saisies
- d'évaluer la conformité des prototypes ou du CD-ROM final avec les spécifications fonctionnelles définies au départ

Elle implique, en outre, la capacité d'apprécier le déroulement général des tâches par rapport au planning du projet.

Schéma 1



3.2 FONCTIONS DES ORGANES D'EXECUTION

3.2.1 Le secrétariat

Il assume les rôles de liaison, de communication interne ou externe de l'information.

3.2.2 Le service technique

Il est chargé de superviser les tâches techniques, en particulier :

- de suivre le déroulement de la saisie et d'en contrôler la qualité
- de centraliser la base de données destinée au producteur
- de veiller à la qualité du produit final notamment en effectuant des tests sur les prototypes fournis par le fabricant
- de relever et de consigner sous forme de rapports les éventuels dysfonctionnements ou tout autre défaut du produit final en cours d'exécution du projet, de proposer des solutions techniques

3.2.3 Le service administratif et financier

Il assure la comptabilité financière du projet, en fournissant un état périodique dans le cadre des rapports d'exécution trimestriels, semestriels, annuels et de fin de projet.

Il est chargé de la gestion des ressources humaines et matérielles du projet.

Quant aux deux autres fonctions, elles exigent à la mise en place de structures classiques du management des organisations : gestion des ressources humaines, matérielles, dispatching de l'information vers les divers pôles et centralisation des flux inverses.

Ces trois compétences peuvent être précisées à travers un organigramme qui spécifie les organes et leurs attributions.

3. PROJET D'ORGANIGRAMME

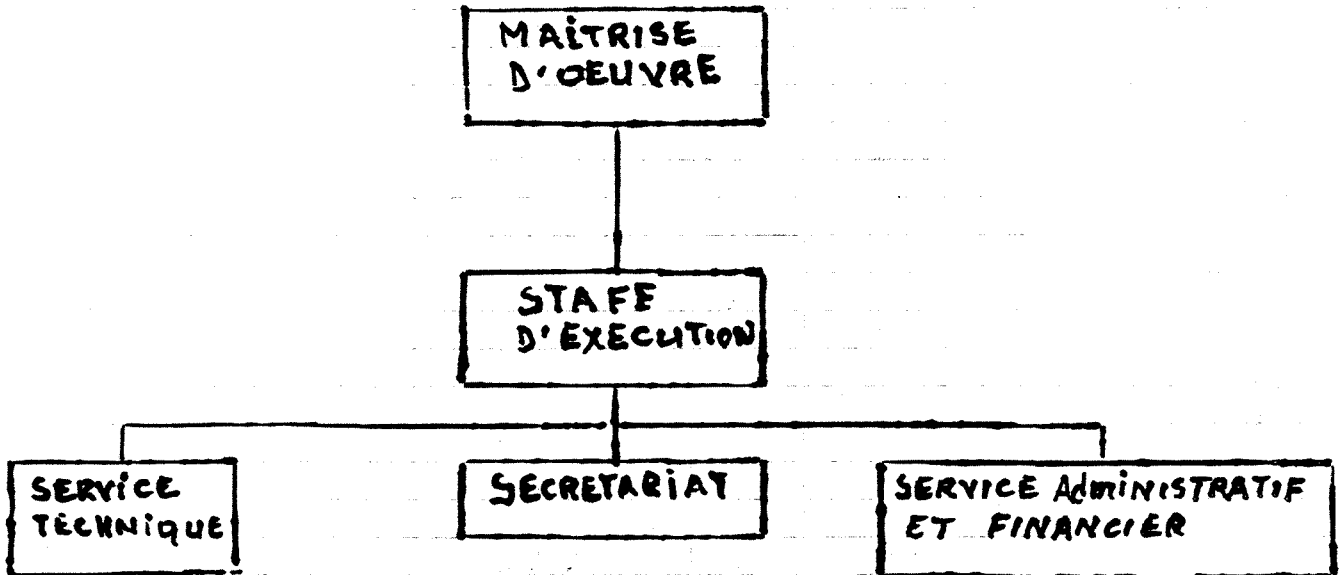
La maîtrise d'ouvrage est l'organe moral et technique de management du projet. Elle a sous son autorité un agent d'exécution qui assume la direction du projet, comprenant un secrétariat, un service technique, un service financier et un service administratif (schéma 2).

3.1 L'AGENCE D'EXECUTION

L'agence d'exécution est dirigée par un chef de projet ayant pour fonctions de coordonner l'ensemble des activités du projet, à savoir :

- l'exécution technique de ses différentes phases conformément au planning
- la conformité normative des tâches à exécuter avec les dispositions arrêtées en la matière
- l'exécution financière
- l'information systématique des différents partenaires ou de toutes les structures représentatives qui jouent un rôle de tutelle, de financement, de conseil ou de contrôle sur la mise en oeuvre du projet à travers :
 - des comptes rendus trimestriels, semestriels et annuels
 - un rapport de fin d'exécution du projet
- la convocation des partenaires aux réunions prévues par le calendrier

Schéma 2 : PROJET D'ORGANIGRAMME



CHAPITRE II

La saisie et la production :
Schématisation et
scénarios d'exécution

1. LA SAISIE

2. HYPOTHESES DE SAISIE

 - 2.1 SAISIE EN FORMAT UNIMARC
 - 2.2 SAISIE HETEROGENE

3. LA PRODUCTION DU CD-ROM

4. ARCHITECTURE GENERALE DU PROJET

1. LA SAISIE

Les données à saisir sont réparties sur trois principaux supports : les fichiers manuels, les catalogues imprimés et les microfiches.

Une représentation schématique des traitements impliqués par tout le processus de la saisie fait apparaître l'imbrication de deux chaînes de traitement : la saisie directe et la saisie conditionnée (Schéma 1, p. 52).

A la première se rattachent les fichiers manuels et les catalogues imprimés. Mais cela ne sera rendu possible que dans la mesure où ces supports obéissent à des critères de qualité : lisibilité et conformité à des règles minimales de traitement de l'information.

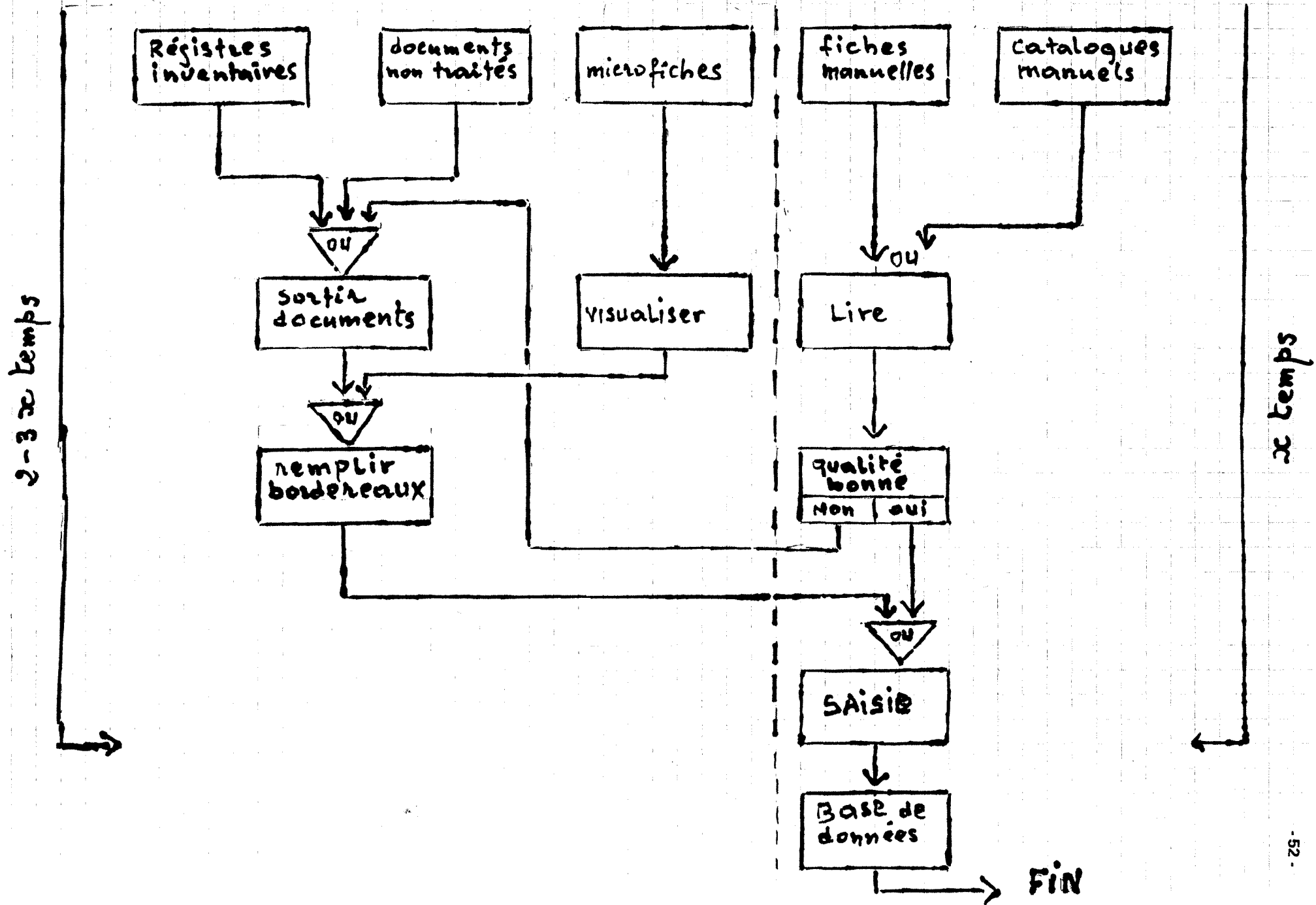
De là l'indispensable implication des professionnels des bibliothèques concernées à travers un travail préalable de vérification et de mise au point de ces supports. A titre d'exemple, il serait souhaitable de compléter les catalogues imprimés qui ne mentionnent pas la cotation des ouvrages (quand ces informations existent) si ces catalogues sont destinés à la saisie directe.

La seconde chaîne est représentée à la fois par les fonds non traités et les supports lacunaires ou à lisibilité assez délicate.

En effet, d'une part, les registres d'inventaire sont rarement exploitables parce que peu profonds du point de vue descriptif et nécessitent de ce fait un recours aux documents primaires, de l'autre, il y a cette incommodité évidente de manipuler à la fois un écran de microfiches et un terminal de saisie.

Pour ces raisons, les microfiches et la saisie des documents non catalogués s'avèrent plus complexes et nécessitent par là même la disponibilité d'un personnel autonome et qualifié, les bibliothèques concernées ne disposant pas, de toute évidence, des ressources humaines nécessaires à la réalisation de cette tâche essentielle qui porterait, selon Mme PASQUET (p. 55), sur un fonds d'environ 89.700 volumes répartis sur 22 sites.

SCHEMA 1: Chaines des traitements de la saisie



La saisie se segmente ainsi en deux tâches principales : la saisie à court terme et la saisie à long terme. Cette distinction est d'autant plus fondamentale que, malgré le choc contradictoire des chiffres qui effleurent la question, on peut supposer ceci : si pour créer une notice informatique à partir de bons fichiers ou catalogues il faut x temps, pour réaliser la même tâche par la seconde chaîne il faudrait à peu près 3x temps.

Mais compte tenu du fait que les microfiches peuvent être imprimées en vue de la saisie, nous les classerons dans nos développements futurs dans la catégorie des supports en bon état.

2. HYPOTHESES DE SAISIE

2.1 SAISIE EN FORMAT UNIMARC

Cette hypothèse suppose que les personnes morales ou physiques chargées de la saisie des données possèdent les compétences techniques nécessaires pour rendre l'information des fichiers manuels ou des catalogues en format UNIMARC. En outre, dans ce cas de figure, la saisie des fonds non catalogués doit se réaliser via des bordereaux de saisie UNIMARC.

Cette démarche a pour avantage de fournir au bout de la chaîne de saisie des données homogènes pouvant être utilisées directement par le producteur du CD-ROM, éliminant (ou minimisant) du même coup les coûts induits par la conversion des notices (cf. schéma 2, p. 54).

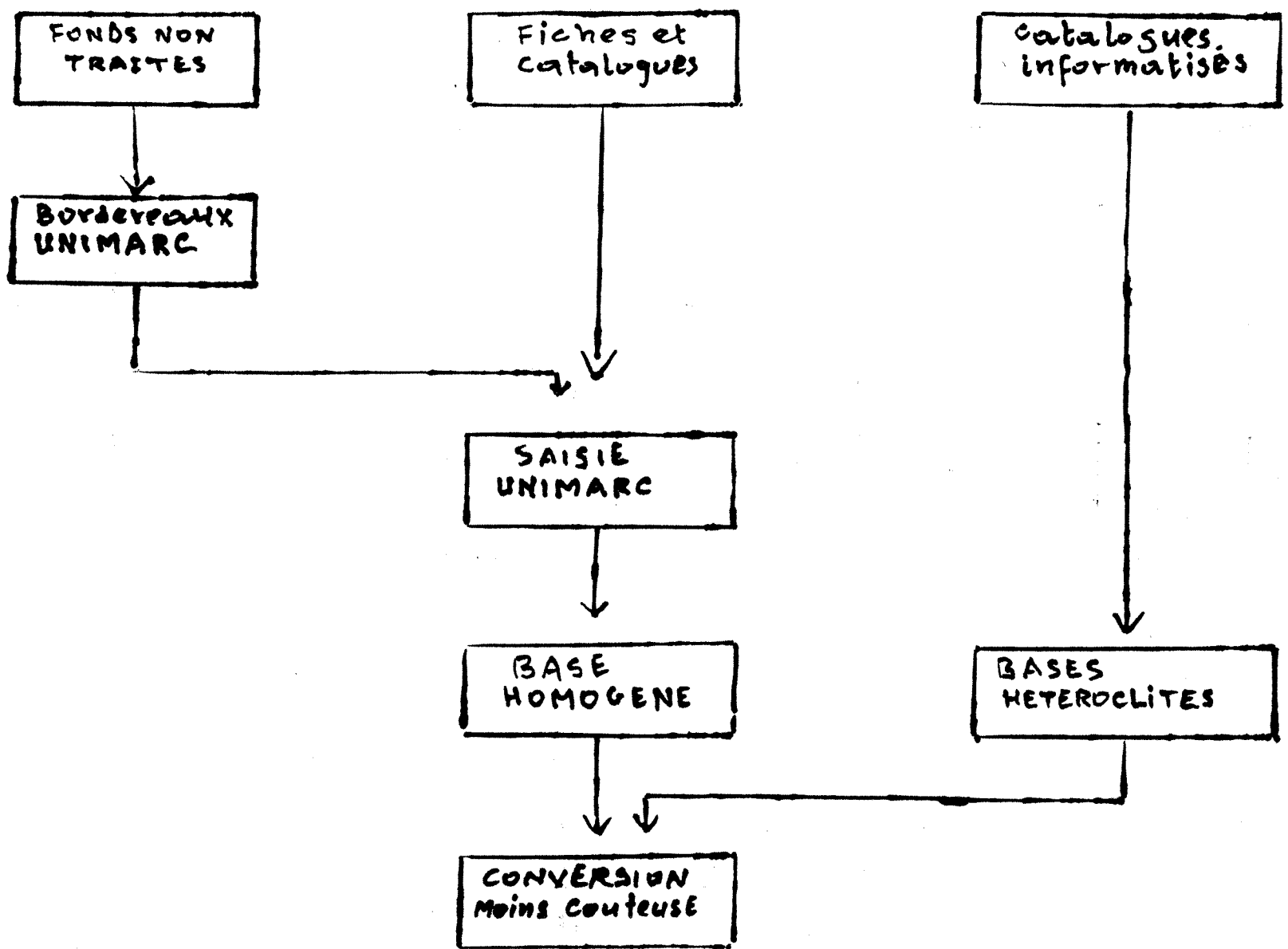
2.2 SAISIE HETEROGENE

Cette hypothèse est l'infirmation de la précédente : elle est basée sur une absence de compétences techniques sur le marché qui permettent la saisie directe en format UNIMARC.

Le projet définit alors les spécifications informatiques d'une base de données type :

- champs obligatoires
- champs facultatifs

Schéma 2 : SAISIE HOMOGENE



- longueur des champs
- type de données (numériques, caractères, alphanumériques)
- etc.

La saisie des données doit alors reposer sur ce format standard, mais elle peut être réalisée avec des logiciels différents.

Cette optique multiplie au bout de la chaîne la diversité des supports informatiques, alourdissant par la même occasion les coûts de conversion des notices en format UNIMARC au niveau du producteur (cf. schéma 3, p. 58).

3. LA PRODUCTION DU CD-ROM

La réalisation du CD-ROM consiste en cinq étapes :

- "- production : le producteur assure la saisie des informations et leur indexation, obtenant une bande magnétique classique générée dans un format spécifique au CD-ROM ;
- prémastering, dit aussi formatage ou prégravure :
les données de la bande magnétique obtenue au cours de l'étape précédente sont traitées pour le report sur CD (compression des données...) et sont complétées par des données de codage (synchronisation, détection et correction d'erreurs) ;
- tests : on utilise aujourd'hui des "simulateurs" de CD-ROM pour effectuer des tests à l'issue de cette période de préparation (...). Ils permettent d'évaluer les temps d'accès et de réponse et de réviser, si besoin est, les modes de stockage ou la disposition physique des fichiers sur le disque ;

- **mastering**, dit aussi gravure ou matriçage :
cette étape comprend la gravure du disque "mère"
et la réalisation des matrices (...).
- **pressage** (duplication) (...)."

(FABREGUETTE C., p. 151-152)

Ce sont là des tâches extrêmement techniques qui ne relèvent pas de la compétence des bibliothèques, faisant de la production du CD-ROM, bien que tributaire de la saisie, un "lot exécutable" distinct dans le cadre du projet.

4. ARCHITECTURE GENERALE DU PROJET

Des analyse précédentes il s'ensuit que le projet se divise en deux grandes parties : la saisie et la production.

Chacune de ces deux principales subdivisions comprend des maillons qui s'emboîtent les uns aux autres et dont l'exécution progressive conditionne l'évolution générale du projet dont l'architecture se présente comme suit :

- LOT EXECUTABLE I

Titre : saisie des données

* Sous-lot 1

Titre : saisie des notices sur support de bonne qualité

* Sous-lot 2

Titre : saisie des notices de documents non traités

- LOT EXECUTABLE II

Titre : production de CD-ROM

* Sous-lot 1

Titre : production du premier disque

* Sous-lot 2

Titre : première mise à jour (MAJ)

* Sous-lot 3

Titre : deuxième MAJ

* Sous-lot 4

Titre : troisième MAJ

* Sous-lot 5

Titre : quatrième MAJ

* Sous-lot 6

Titre : cinquième MAJ

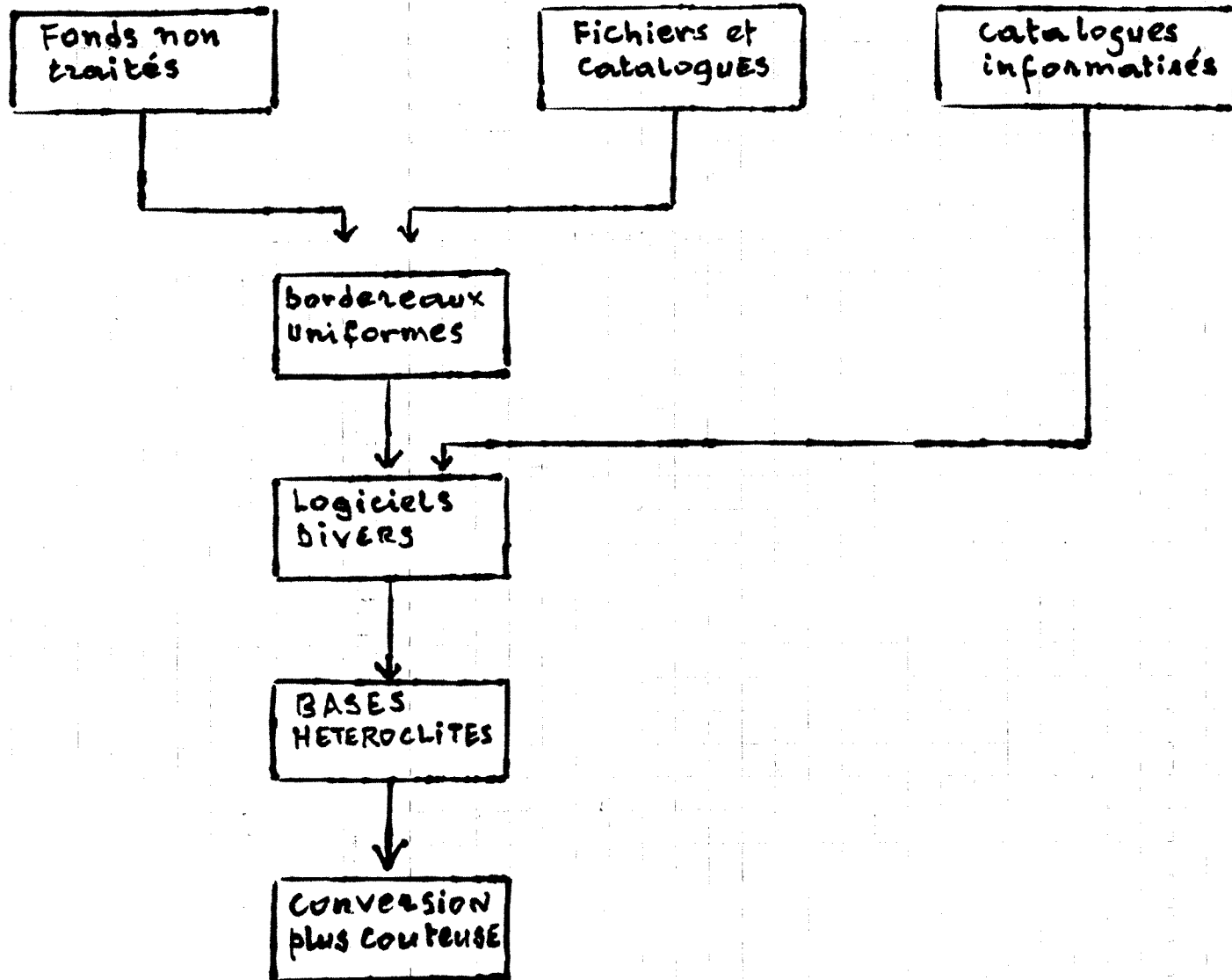
- LOT EXECUTABLE III

Titre : management du projet

c'est un lot intégré à caractère spécifique

Dans nos développements futurs, nous simplifierons ce schéma en divisant l'ensemble du projet en trois sous-projets.

Schéma 3 : SAISIE HETEROGENE



CHAPITRE III

Scénarios d'exécution,
coûts associés et
coûts de production

- 1. **PLAN GENERAL D'EXECUTION**

- 1.1 **PHASE I : 1992**

- 1.1.1 Etape 1 : Janvier-Mars 1992
- 1.1.2 Etape 2 : Avril-Août 1992
- 1.1.3 Etape 3 : Septembre-Décembre 1992

- 1.2 **PHASE II : 1993**

- 1.2.1 Etape 1 : Premier semestre
- 1.2.2 Etape 2 : Deuxième semestre

- 1.3 **PHASE III : 1994**

- 1.3.1 Etape 1 : Premier semestre
- 1.3.2 Etape 2 : Deuxième semestre

- 1.4 **PHASE IV : 1995**

- 2. **SCENARIOS D'EXECUTION ET COUTS ASSOCIES**

- 2.1 **SCENARIO 1 : RECRUTEMENT DE PERSONNEL**

- 2.1.1 Basse-Normandie
 - a) Saisie de données mises en forme
 - b) Fonds non traités : 62 000 notices
- 2.1.2 Boulogne-sur-mer
 - a) Catalogues et fichiers en bon état
 - b) Fonds non traités
 - c) Coûts
- 2.1.3 Devon
- 2.1.4 Rouen
 - a) Saisie de fichiers
 - b) Données non traitées
 - c) Coûts
- 2.1.5 Hampshire

2.2 SCENARIO 2 : SOUS-TRAITANCE TOTALE

2.2.1 Basse-Normandie

- a) Saisie de fichiers et catalogues
- b) Fonds non catalogués

2.2.2 Bibliothèque municipale de Rouen

- a) Saisie de fichiers
- b) Données non traitées

2.2.3 Boulogne-sur-mer

2.2.4 Devon

2.2.5 Hampshire

2.3 SCENARIO 3 : MIXTE

2.3.1 Définition

2.3.2 Basse-Normandie

- a) Saisie de fichiers, catalogues et microfiches
- b) Saisie des fonds non catalogués

2.3.3 Les données inchangées

2.3.4 Conversion des notices informatiques

2.3.5 Basse-Normandie

2.3.6 Hampshire

3. CONCLUSION GLOBALE

4. PRODUCTION DU CD-ROM : COUT ESTIMATIF

4.1 Coûts de production

4.2 Coûts de mise à jour

4.3 Coût total à l'issue du projet

1. PLAN GENERAL D'EXECUTION

1.1 PHASE I : 1992

L'objectif de cette phase consiste à réaliser les tâches qui conduisent à la réalisation du premier CD-ROM contenant 100 000 notices, en Décembre 1992. (cf. Tableau 1, p. 67)

1.1.1 Etape 1 : Janvier-Mars 1992

A cette étape correspond la prise de décision des différentes instances (locales, internationales) intervenant dans le financement du projet, quant aux ressources globales à allouer au projet.

Les partenaires se réunissent pour définir les clauses contractuelles devant les lier d'une part, de l'autre les clauses les liant à l'organisme retenu pour la fabrication de CD-ROM, notamment en ce qui concerne les aspects commerciaux et de co-propriété.

L'agence d'exécution procède à la sélection des fichiers devant être saisis en priorité, effectue des tests sur les échantillons de données informatiques fournies par certaines bibliothèques, et sur cette base lance un appel d'offres pour la conversion des notices informatiques, la fabrication du CD-ROM et un avis de recrutement du personnel nécessaire.

1.1.2 Etape 2 : Avril-Août 1992

- début de la saisie
- sélection du fabricant de CD-ROM
- centralisation des données fin Août

1.1.3 Etape 3 : Septembre 1992-Décembre 1992

- transmission des données saisies et/ou des notices informatiques au fabricant de CD-ROM
- poursuite de la saisie
- fabrication du CD-ROM : parution en Décembre 1992
- fin de saisie : Hampshire (conversion)

1.2 PHASE II : 1993

La saisie se poursuit durant toute cette phase sur les divers sites.

1.2.1 Etape 1 : premier semestre

- première mise à jour du CD-ROM sur la base des notices fournies par les divers sites (Juin 1993).
- première réunion d'évaluation des partenaires

1.2.2 Etape 2 : deuxième semestre

- deuxième mise à jour du CD-ROM (Décembre)

1.3 PHASE III : 1994

1.3.1 Etape 1 : premier semestre

- troisième mise à jour du CD-ROM (Juin)
- deuxième réunion d'évaluation des partenaires
- fin de saisie : Boulogne-sur-mer (Mai)

1.3.2 Etape 2 : deuxième semestre

- quatrième mise à jour du CD-ROM (Décembre)
- fin de saisie :
 - Devon (octobre)
 - Rouen (novembre)

1.4 PHASE IV : 1995

- dernière mise à jour du CD-ROM (Mars)
- fin de saisie : Basse-Normandie (Février)
- réunion d'évaluation du projet (Avril)
- fin du projet

Tableau 1 :
PROGRAMME GENERAL D'EXECUTION : Fourniture de notices

	1992	1993		1994		1995
Bibliothèques	PHASE 1	1ère MAJ *	2e MAJ	3e MAJ	4e MAJ	5e MAJ
Basse-Normandie	80 000 notices	14 688	14 688	14 689	14 689	14 689
BM Boulogne-sur-mer	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
BM - Rouen	—	10 000	10 000	10 000	10 000	17 960
Devon C.L.	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	15 000
Hampshire C.L.	5 000	10 000	5 000	5 000	5 000	8 584
Total	100 000	49 688	44 688	44 689	44 689	61 233

* MAJ : Mise à jour

Total Général =349 163 notices

2. SCENARIOS D'EXECUTION ET COUTS ASSOCIES

Les propositions avancées dans les différents scénarios tiennent compte des considérations suivantes :

- la saisie est faite en format UNIMARC
- strict respect du calendrier d'exécution général des tâches pour la fourniture des notices nécessaires à la réalisation des différentes phases du projet
- salaire mensuel d'un professionnel : 1 250 ECU
- le cours de l'ECU adopté est de 7 FF pour 1 ECU

2.1 SCENARIO 1 : RECRUTEMENT DE PERSONNEL

2.1.1 Basse-Normandie

Il s'agit de recruter du personnel qualifié temporaire et/ou à plein temps pour la saisie globale de tous les fonds au regard du planning général d'exécution du projet.

Données considérées : - 153 443 notices environ

Composition : - 40 000 notices informatiques
- 51 438 notices de fichiers et catalogues collectifs et imprimés
- 62 005 notices de fonds non traités

a) Saisie de données mises en forme

Estimation : 91 438 notices

Contrainte fonctionnelle : fournir un minimum de 55 000 notices en fin
Août 1992 pour la production du premier
CD-ROM

* Echéance Avril-Août 1992

Saisie homme/heure = 10 notices environ

Nombre de jours moyen de travail mensuel : 23 jours

Personnel requis : 6 professionnels dont 3 temporaires
(Avril-Août 92) et 3 permanents

Notices à fournir en fin Août 92 : 55 200

- * Septembre 92-Mars 93 (7 mois)
Personnel : 3
Notices fournies : 36 238

Fin de saisie des fichiers

b) Fonds non traités : 62 000 notices

- * Avril-Novembre 93
Saisie homme/jour = 40 notices
Notices fournies : 22 080

- * Décembre 93-Mai 94
Notices : 16 560

- * Juin-Novembre 94
Notices : 16 560

- * Décembre 94-Janvier 95
Notices : 6 800

Fin des travaux

Durée totale : 35 mois (contraintes de déplacements)
Coût de personnel : - temporaires : $1\ 250 \times 3 \times 5 = 18\ 750$ ECU
- permanents : 131 250 ECU
- Total : 150 KECU
Matériel : 6 micro-ordinateurs + logiciel = 13,57 KECU
Déplacements : 2 860 ECU/an
Total : 57,20 KECU
Coût total : 169,290 KECU
soit globalement : 169,3 KECU

Tableau 2 : Récapitulatif du Scénario 1
Recrutement (en KECU)

Basse-Normandie	Durée	Personnel Coût	matériel	déplacements
Saisie de documents traités	12 mois	63,75	13,57	
Fonds non traités	23 mois	86,25	idem	5,72
Total	35 mois			5,72
Coût global : 169,3 KECU				

2.1.2 Boulogne-sur-mer (BM)

Saisie de 30 000 notices

Durée : Avril 92-Mai 94 (26 mois)

Personnel : 1

a) Catalogues et fichiers en bon état

* Echéances Août 92 (catalogues & fichiers estimés à 10 000)
Notices : $1\ 834 \times 5 = 9\ 170$

b) Fonds non traités

Base estimative : 20 000 notices

* Septembre 1992-Mai 93 (9 mois)
notices : 8 670

* Juin 93-Nov 93 (6 mois)
5 520 notices

* Déc. 93-Mai 1994 (6 mois)
notices : 5 520

* Juin 94
Reste : 120 notices (3 jours)

c) Coûts

- personnel : $1\ 250 \times 26 = 32,5$ KECU

- matériel : 1 micro-ordinateur + logiciel

Estimation : 2 858 ECU

Coût total : 35 358 ECU

Coût global : 35,4 KECU

Tableau Récapitulatif : Page 68

**Tableau 3 : Récapitulatif des coûts associés
au Scénario 1 (en KECU)**

Boulogne-sur-mer	Durée	Personnel	Coût salarial	Coût du matériel
Saisie globale	26 mois	1	32,5	35,4
Coût global		35,4	KECU	

2.1.3 Devon

(Base de calcul salarial : 1 500 ECU/mois)

Données à saisir : 65 000 notices

Durée : Avril 92-Octobre 1994 (31 mois)

Personnel : - 1 temporaire (Avril-Août 92)
- 1 permanent (Avril-Novembre 1994)

* Echéance Avril-Août 92 :

notices à fournir : 18 400

* Septembre 1992-Mai 1993 (9 mois)

personnel : 1 personne

notices à fournir : 16 560

* Juin-Novembre 1993 (6 mois)

notices à fournir : 11 040

* Décembre 93-Mai 94 (6 mois)

notices à fournir : 11 040

* Juin-Oct. 94 (5 mois)

notices à fournir : 7 960

Coût de personnel :

- temporaire : 1 500 x 5 = 7 500 ECU

- permanent : 1 500 x 31 = 46 500 ECU

Total = 54 000 ECU

Coût de matériel : (2 micro-ordinateurs + logiciel) = 5 000 ECU

Total global = 59 KEUCU

2.1.4 Rouen

Considérations préliminaires :

La Bibliothèque municipale de Rouen est incluse dans le programme de saisie et de conversion rétrospective de la Bibliothèque de France au titre de l'année 1992.

Pour ce faire, nous adopterons une démarche de prudence en ne l'incluant pas dans la production du premier CD-ROM.

Par contre, elle interviendra au niveau des différentes mises à jour dont la première est prévue pour Juin 1993.

Données estimatives : 57 960 notices

Durée : Avril 92-Novembre 94 (27 mois)

Personnel : 2 permanents

a) Saisie de fichiers

Données : 20 000 notices

Personnel : 2

- * Echéance Avril-Août 92 (5 mois)
notices à fournir : 18 400

b) Données non traitées

(Report : 1 600 notices de fichiers)

Estimation : 37 960 notices

Notices/homme/jour : 40

- * Septembre 1992-Mai 1993 (9 mois)
notices à fournir : 17 360

- * Juin 93-Novembre 93 (6 mois)
notices : 11 040

- * Décembre 93-Mai 94 (6 mois)
notices : 11 040

- * Juin 94
Reste : 120 notices (2 jours)

Délais d'exécution : 27 mois avec une marge de sécurité (1 mois)

c) Coûts

- personnel : 67 500 ECU

- matériel : 5 000 ECU

Total : 72 500 ECU

2.1.5 Hampshire

Coût homme/mois = 1 500 ECU

Données : 38 584 notices

saisie globale et locale en format UNIMARC

Durée : Avril 92-Déc. 93 (21 mois)

Personnel : 1

* Echéance Avril 92-Août 92 (5 mois)

Notices : 1 840 x 5 = 9 200

* Septembre 92-31 Mai 93 (9 mois)

Notices : 1 834 x 9 = 16 560

* Juin 93-Novembre 93 (6 mois)

Notices : 11 040

* Décembre 93

notices : 1 784

- Coût personnel : 1 500 x 21 = 31 500 ECU

- Coût matériel : 2 858 ECU

Coût global : 34,4 KEUCU

Tableau 4 :
Scénario 1 : Récapitulatif Global
des coûts (en KECU)

	Personnel	Matériel	Déplacements	Total global	Coût de la notice
Conseil Régional Basse-Normandie	150	13,57	5,72	169,3	
Boulogne-sur-mer	32,5	2,858	—	35,4	
Devon	54	5	—	59	
Hampshire	31,5	2,858	—	34,4	
Rouen	67,5	5	—	72,5	
Total	301,75	29,286	5,72	370,6	

2.2 SCENARIO 2 : SOUS-TRAITANCE TOTALE

Ce scénario est basé sur un appel d'offre à la saisie des données en format UNIMARC. L'estimation des coûts est faite à partir de données recueillies auprès de certaines sociétés spécialisées : le coût de saisie de fichiers de bonne qualité est estimé à 2 ECU ; la saisie des fonds non catalogués sur les divers sites est estimé à 14 ECU environ.

2.2.1 Basse-Normandie

Données générales : 153 443 notices

a) Saisie de fichiers et catalogues

Données : 51 438

Coût de la notice : 2 ECU

Coût total : 102 876 ECU

b) Fonds non catalogués

Données : 62 000 notices

Coût de la notice : 14 ECU

Coût total : 868 000 ECU

Coût global arrondi : 970,88 KEUCU

2.2.2 Bibliothèque Municipale de Rouen

Estimation : 57 960 notices

a) Saisie de fichiers

Coût de la notice : 2 ECU

Données : 20 000 notices

Coût : 40 000 ECU

b) Fonds non traités

Estimation : 37 960 notices

Coût notice : 14 ECU

Coût total : 531,44 KEUCU

Coût global arrondi : 571,44 KEUCU

2.2.3 Boulogne-sur-mer

Données : 30 000 notices

a) Saisie de fichiers & catalogues

Estimation : 10 000 notices

Coût de la notice : 2 ECU

Coût : 10 000 x 2 = 20 000 ECU

b) fonds non traités

estimation : 20 000 notices

coût : 14 x 20 000 = 280 000 ECU

c) Coût global : 300 KECU

2.2.4 Devon

Données : 65 000 notices (fichiers)

Coût de la notice : 2 ECU

Coût : 65 000 x 2 = 130 000 ECU

2.2.5 Hampshire

Données : 38 584 notices

Coût de la notice : 2 ECU

Coût total : 77 168 ECU

(cf. Tableau 5, p. 75)

**Tableau 5 : Récapitulatif des coûts
du Scénario 2 (KECU)
(sous-traitance totale)**

Partenaires	Fonds traités	Fonds non catalogués	Total global
Basse-Normandie (Conseil Régional)	102,876	868	970,88
ROUEN	40	531,44	571,44
Boulogne-sur-mer	20	280	300
DEVON	130	—	130
HAMPSHIRE	77,168	—	77,17
total	370,044	1 679,44	1 919,49

2.3 SCENARIO 3 : MIXTE

2.3.1 Définition

C'est une approche médiane entre les précédents scénarios dont elle intègre les éléments les plus avantageux.

Il s'agit d'isoler ici ce dont le coût de sous-traitance n'est pas prohibitif et de prévoir un recrutement de personnel pour les tâches les plus complexes. On note, en particulier, que la sous-traitance de la saisie des fonds non catalogués alourdit les coûts.

Nous partirons de ce fait sur la base d'une sous-traitance totale de la conversion des notices informatiques dont nous pouvons estimer le nombre. La saisie des fichiers et des fonds non traités feront l'objet d'un recrutement de personnel.

2.3.2 Basse-Normandie

Données : - 40 000 notices informatiques
- 51 438 notices de fichiers
- 62 000 notices de fonds non traités

a) Saisie de fichiers, catalogues et microfiches

Nous partons de l'hypothèse que les microfiches peuvent être imprimées en vue de la saisie.

Données à saisir : 51 438 notices environ

Personnel à recruter : 3 bibliothécaires-adjoints

Temps de travail par mois : 23 jours en moyenne

Durée d'exécution : 9 mois et 8 jours

Début : Avril 1992

Fin : Janvier 1993

Base de calcul : Saisie de 10 notices par heure et par personne
(cf. PASQUET, p. 57)

Coût de personnel : - salaire mensuel : 1 250 ECU

- coût total : $1\ 250 \times 3 \times 9 = 33,75$ KECU

b) Saisie des fonds non catalogués

Estimation : 62 000 notices

Début : mi-janv. 1993

Saisie homme/heure : 5 notices (cf. PASQUET, p. 57)

Personnel : 3 (idem)

Saisie mensuelle : 2 760 notices

Durée : 25 mois

Fin : Février 1995 (en tenant compte des déplacements)

Coût salarial : 93,75 KECU

Coût annuel de déplacements : 2 860 ECU

Coût total : 5 720 ECU (sur 2 ans)

Matériel : - 3 micro-ordinateurs

- logiciel UNIMARC

Coût approximatif : 7 143 ECU

Coût total estimatif : 140,36 KECU

Tableau récapitulatif : page 78

Tableau 6 :
 Récapitulatif des coûts de saisie
 associés au scénario 3 (en KECU)

Basse-Normandie	Durée	Personnel	Salaire mensuel	Coût salarial	Coût de matériel	Coût de déplacements
Saisie de documents catalogués	9 mois	3	1,25	33,75	7,143	—
Saisie de fonds non traités	25 mois	idem	idem	93,75	idem	5,72
Total	35 mois	3	1,25	127,5	7,143	5,72

Total général : 140,36 KECU

2.3.3 Les données inchangées

Au titre du recrutement, nous maintenons inchangés les coûts de scénario 1 pour les partenaires suivants :

- Boulogne-sur-mer : 35,4 KECU
- Devon C.L. : 59 KECU
- BM Rouen : 72,5 KECU

2.3.4 Conversion des notices informatiques

Les données concernent la Basse-Normandie et le Hampshire : 78 554 notices.

2.3.5 Basse-Normandie

Données : 40 000 notices
Coût de la notice : 2 ECU
Total : 80 KECU

2.3.6 Hampshire

Données : 38 584 notices
Coût de la notice : 2 ECU
Total : 77,17 KECU

(Récapitulatif : cf. Tableau 7, p. 80)

**Tableau 7 : Récapitulatif des coûts
du scénario 3 : mixte (KECU)**

Partenaires	Coûts de saisie	Coûts de conversion	Total
Conseil Régional Basse-Normandie	140,36	80	220,36
Boulogne-sur-mer	35,4	—	35,4
Devon	59	—	59
Hampshire	—	77,17	77,17
Rouen *	72,5 *	—	72,5 *
Total	307,26	157,17	464,43

* financement de la Bibliothèque de France

N.B. : Détail des financements au chapitre suivant

3. CONCLUSION GLOBALE

La variation entre les coûts des scénarios 1 et 3 apparaît somme toute minime.

Si le premier a l'avantage de faire une économie d'environ 94 000 ECU, il présente, par contre, l'inconvénient de présenter beaucoup de facteurs imprévisibles liés au facteur humain et à la disponibilité du personnel requis, des ressources financières nécessaires au démarrage du projet qui, dans ce cas de figure, sont plus élevées.

Le scénario 3, par contre, garantit la production du CD-ROM dans les délais fixés, la conversion des notices informatiques offrant les 2/3 des notices nécessaire pour ce faire.

Nous retiendrons les coûts du scénario 3 pour la suite de notre analyse, le scénario 2 (sous-traitance totale) étant assez prohibitif.

4. PRODUCTION DU CD-ROM : COUT ESTIMATIF

4.1 COUTS DE PRODUCTION

- Coût de production :	11 460 ECU
- Traitement en format ISO 9660 pour 100 000 notices :	14 285 ECU
- Modification d'interface :	7 145 ECU
- Mastering :	3 000 ECU
- Pressage de disques :	1 430 ECU
- Divers (conditionnement, etc.) :	5 540
<u>Coût total :</u>	<u>42 860 ECU</u>

4.2 COUTS DE MISE A JOUR

- Coût unitaire : 10 000 ECU
- Coût des cinq mises à jour : 50 000 ECU

4.3 COUT TOTAL A L'ISSUE DU PROJET

Total général : 92 860 ECU

CHAPITRE IV

Spécification des tâches, coûts associés
et positions par rapport aux
lignes d'action de la DG XIII

1. SYNOPSIS

2. SOUS-PROJET I
 - 2.1 SUBDIVISIONS
 - 2.1.1 Lot 1
 - 2.1.2 Lot 2

3. SOUS-PROJET II
 - 3.1 SUBDIVISIONS
 - 3.1.1 Lot 1
 - 3.1.2 Lot 2

4. SOUS-PROJET 3
 - 4.1 AVANT PROPOS

 - 4.2 EXECUTION

1. SYNOPSIS

Définition : Projet de catalogue collectif des ouvrages anciens, régionaux de Basse-Normandie avec une ouverture sur d'autres pays de la C.E.E. ou d'autres régions de France autour du thème de la mer.
Le catalogue collectif est réalisé sur support CD-ROM.

Coût total du projet : 789,69 KECU

Financement demandé à la C.E.E. : 347,15 KECU (43,96 %)

Financement attendu des partenaires : 442,54 ECU (56,04 %)

Divisions générales : 3 sous-projets

- sous-projet 1 : saisie et conversion de notices informatiques
- sous-projet 2 : production et mise à jour de CD-ROM
- sous-projet 3 : management du projet

Maître d'oeuvre : CORAIL

2. SOUS PROJET I

Titre : Saisie et conversion des références bibliographiques en format UNIMARC

Données concernées : 344.987 références bibliographiques environ

Coût total : 464,43 KECU

Position : Ligne d'action 1 (DG XIII)

Délais d'exécution : durée du projet

Agent technique d'exécution : CORAIL

Partenaires : - CORAIL (pour les bibliothèques de Basse-Normandie)
- Hampshire County Library
- Devon County Library
- Bibliothèque Municipale de Rouen
- Bibliothèque Municipale de Boulogne sur Mer

Contribution de la C.E.E. : 250,86 KECU (54 %)

Contribution des partenaires : 213,57 (46 %)

Détail des participations : cf. Tableau 1, p. 86

Tableau 1 : Sous projet 1 - Répartitions des coûts (KECU)

Partenaires	Saisie	Conversion	Total	% général
Conseil régional Basse-Normandie	56,15	24	80,15	17,26 %
Boulogne sur Mer	14,16	----	14,16	3,05 %
Devon	23,6	----	23,6	5,10 %
Hampshire	----	23,16	23,16	4,98 %
Rouen	72,5	----	72,5	15,61 %
C.E.E.	140,85	110,01	250,86	54 %
TOTAL	307,26	157,17	464,43	100 %

* Bibliothèque de France

2.1 SUBDIVISIONS

2.2.1 Lôt 1 (Workpackage 1)

Titre : conversion des notices informatiques en format UNIMARC

Données concernées : 78584 notices

Coût total : 157,17 ECU

Position : LIGNE D'ACTION I (DG XIII)

Délais d'exécution : 1 mois

Agent technique d'exécution : CORAIL

Partenaires : CORAIL (Association de coopération des Bibliothèques de
Basse-Normandie)
Hampshire County Library
Devon County Library (cf. Tableau 2, page suivante)

Contribution C.E.E. : 110,01 KECU (70 %)

Contribution Partenaires : 47,16 KECU (30 %)

Détail : cf. Tableau 2, p. 88

Tableau 2 :
Sous projet 1, lot 1 : Répartition financière (KECU)

Bibliothèques	Coût de conversion	Participation locale		Participation C.E.E.		Total
		coût	%	Coût	%	
Conseil Régional Basse Normandie	80	24	30 %	56	70 %	100 %
Hampshire	77,17	23,16	30 %	54,01	70 %	100 %
Devon	---	---	---	---	---	---
Total	157,17	47,16	30 %	110,01	70 %	100 %

2.1.2 Lot 2 (Workpackage 2)

Titre : Saisie informatique des données brutes des bibliothèques en format UNIMARC

Données concernées : 266 400 notices environ

Coût estimatif total : 307,26 KECU

Position : LIGNE D'ACTION 1

Délais d'exécution : 3 ans

Agent technique d'exécution : CORAIL

Partenaires : CORAIL

Bibliothèque Municipale de Rouen

Bibliothèque Municipale de Boulogne sur Mer

Devon

Contribution C.E.E. : 140,85 (45,84 %)

Contribution des partenaires : 166,41 (54,16 %)

Détails des contributions : cf. Tableau 3, p.90

Tableau 4 :
 Sous-projet 1, Lot 2 :
 Répartition financière (milliers d'ECU)

Partenaires	Coût	Participation locale	%	Participation C.E.E.	%	Total %
Conseil Régional Basse-Normandie	140,36	56,15	40	84,21	60	100
Boulogne sur Mer	35,4	14,16	40	21,24	60	100
Devon	59	23,6	40	35,4	60	100
Rouen*	72,5	72,5	100*	----	0	100
TOTAL	307,26	166,41	54,16	140,85	45,84	100

* financement par la Bibliothèque de France

3. SOUS PROJET II

Titre : Production de CD-ROM et mises à jour

Coût : 92 860 ECU

Exécution : durée du projet

Agent technique d'exécution : CORAIL

Position : ligne d'action 4 (DG XIII)

Fabricant : sélectionné sur appel d'offre

Partenaires : CORAIL

Hampshire CL

Devon

BM Rouen

BM Boulogne sur Mer

Contribution C.E.E. : 41,79 KECU (45 %)

Contribution partenaires : 51,07 KECU (55 %)

Détail contribution partenaires : sur la base des notices fournies
(cf. Tableaux , p. 92-93)

Tableau 4 :
Pourcentage des apports en notices

Partenaires	Notices	%
Basse-Normandie	153 443	44,48
Boulogne sur Mer	30 000	8,7
Devon	38 584	11,18
Hampshire	65 000	18,84
Rouen	57 960	16,80
Total	344 987	100 %

Tableau 5 : Coûts de production
Répartition générale sous projet 2 (KECU)

Partenaires	Financement global	Pourcentage entre partenaires	Pourcentage général
Basse-Normandie Conseil Régional	24	47 %	25,85 %
Boulogne sur Mer	4,1	8 %	4,41 %
Hampshire	9,18	18 %	9,88 %
Devon	5,62	11 %	6,06 %
Rouen BM	8,17	16 %	8,8 %
Total	51,07	100 %	55 %
C.E.E.	41,79	----	45 %
Total global	92,86	----	100 %

3.1 SUBDIVISIONS

3.1.1 Lot 1 (Workpackage 1)

Titre : Production de CD-ROM

Données concernées : 100 000 références bibliographiques

Coût total : 42,86 KECU

Position : ligne d'action 4 (DG XIII)

Délais d'exécution : 3 mois

Agent technique d'exécution : CORAIL

Fabricant : sur appel d'offre

Partenaires : CORAIL

Hampshire County L.

Devon County L.

BM - Boulogne sur Mer

Contribution C.E.E. : 19,29 KECU (45 %)

Contribution partenaires : 23,57 KECU (55 %)

Détail des participations : cf. Tableau 6, p. 95

Tableau 6 :
Sous projet 2 - Lot 1 :
Répartition financière (milliers d'ECU)

Partenaires	Financement (1992)	Pourcentage entre partenaires	Pourcentage général
Basse-Normandie Conseil Régional	12,03	51 %	28,1 %
Boulogne sur Mer	2,83	12 %	6,6 %
Hampshire	5,18	22 %	12,07 %
Devon	3,53	15 %	8,23 %
Rouen BM	----	----	----
Total	23,57	100 %	55 %
C.E.E.	19,29	----	45 %
Total global	42,86	----	100 %

3.1.2 Lot 2 (Workpackage 2)

Titre : mises à jour successives du CD-ROM

Données globales : 249.163 notices

Nombre : 5 mises à jour semestrielles

Coût de la mise à jour : 10 000 ECU

Coût total : 50 000 ECU

Délais d'exécution : 1 mois par mise à jour semestrielle

Agent technique d'exécution : CORAIL

Fabricant : retenu par appel d'offre de fabrication

Partenaires : CORAIL

Hampshire County L.

Devon County L.

BM Rouen

BM Boulogne sur Mer

Contribution C.E.E. : 22,5 KECU (45 %)

Contribution partenaires : 27,5 KECU (55 %)

Détail des participations : cf. Tableaux , p. 97 - 98

Tableau 7 : Sous projet 2 - Répartition globale lot 2

Partenaires	Financement	Pourcentage entre partenaires	Pourcentage général
Basse-Normandie Conseil Régional	11,99	43,58 %	23,98 %
Boulogne sur Mer	1,26	4,57 %	2,52 %
Hampshire	2,08	7,57 %	4,16 %
Devon	4	14,57 %	8 %
Rouen BM	8,17	29,71 %	16,34 %
TOTAL	27,5	100 %	55 %
CEE	22,5	----	35 %
Total global	50 000	----	100 %

Tableau 8 :
Sous projet 2 - Lot 2 :
Coût et ventilation des participations (KECU)

Partenaires	Financement global	1993	1994	1995
Basse-Normandie Conseil Régional	11,99	4,796	4,796	2,398
Boulogne sur Mer	1,26	0,504	0,504	0,252
Hampshire	2,08	0,832	0,832	0,416
Devon	4	1,6	1,6	0,8
Rouen	8,17	3,268	3,268	1,634
C.E.E.	22,5	9	9	4,5
Total	50	20	20	10

4. SOUS-PROJET 3 : MANAGEMENT DU PROJET

4.1 AVANT-PROPOS

L'analyse se base ici sur le projet d'organigramme du projet proposé en page .

Deux scénarios sont alors possibles :

- recrutement total de personnel pour la gestion du projet, CORAIL assurant de ce fait le rôle juridique de Maître d'Oeuvre. Il faudrait dans ce cas un chef de projet, une secrétaire, une personne assumant la gestion administrative et financière, un professionnel spécialiste en informatique documentaire. Les coûts sont partagés par tous les partenaires.

- La deuxième possibilité consiste à tenir compte des conditions d'éligibilité des organismes qui soumettent leurs projets au financement de la C.E.E.

Sous ce rapport, CORAIL en tant qu'association de coopération entre bibliothèques, est parfaitement éligible comme maître d'oeuvre et agent d'exécution du projet.

En conséquence, CORAIL devra recruter, dans le cadre du projet, un bibliothécaire chargé des questions informatiques et un responsable de la gestion financière et du personnel (si de telles compétences ne peuvent être fournies au niveau régional).

Notre approche de la question se basera sur la prise en charge de la gestion du projet par l'association CORAIL, cette optique ayant l'avantage considérable de réduire les coûts de management sur l'ensemble du projet et pour tous.

4.2 EXECUTION

Titre : Management du projet

Durée : Avril 1992 - Avril 1995

Coût global : 227 420 ECU

Coût de personnel : inclus dans les sous-projets 1 et 2

Coût d'Equipement : inclus dans les sous-projets 1 et 2

Coût de secrétariat : 21 500 ECU comprenant les coûts de communication, de rapports, de fongible, etc...

Staff d'exécution : CORAIL

comprend :	- chef projet :	1 500 ECU/mois x 36 =	54 KECU
	- responsable financier	1 250 ECU/mois :	
		1,25 x 36 mois =	45 KECU
	- responsable technique (idem)		= 45 KECU
	- secrétariat	(900 ECU/mois)	= 32,4 KECU
		Total	= <u>176,4 KECU</u>

NB : Ce coût est la contribution de CORAIL en personnel et doit être intégré au projet

Nombre de réunions : 4 (150 ECU par jour par participant)

Durée globale : 10 jours maximum

Nombre de participants financés : 15 maximum

Coût des réunions : 150 x 15 x 10 = 22,5 KECU

Frais de missions techniques : chef de projet et responsable technique : 4 000 ECU/an

Total : forfait de 12 000 ECU sur la durée du projet

Financement de la C.E.E. : 54,5 KECU (23,20 %)

Participation Basse-Normandie : 180,5 KECU (76,80 %)

Détails : cf. Tableaux , p. 101 et 103

Coût total estimatif du projet : 789,69 ECU (cf. Tableau 10, p. 102)

Tableau 2 :
Répartition des coûts (en milliers d'ECU)

Partenaires	Staff projet	Secrétariat	Missions techniques	Réunions	Total	%
Basse-Normandie Conseil Régional	176,4	-----	1,50*		177,9**	76,55
CEE		21,5	10,50	22,5	54,5	23,45
Total	176,4	21,5	12	22,5	232,4	100

* à financer

** participation considérée comme déjà existante

Tableau 1D :
Récapitulatif et coût total estimatif du projet (KECU)

Partenaires	Sous-projet 1	Sous-projet 2	Sous-projet 3	Total	%
Basse-Normandie Conseil Régional	80,15	24	177,9 *	282,05	35,72
Boulogne-sur-mer	14,16	4,1	—	18,26	2,31
Devon	23,16	5,62	—	29,22	3,7
Hampshire	23,16	9,18	—	32,34	4,1
Rouen	72,5 **	8,17	—	80,67	10,21
C.E.E.	250,86	41,79	54,5	347,15	43,96
Total	464,43	92,86	232,4	789,69	100

Tableau 11 :

**Estimation des charges
déduction faite du personnel de CORAIL (KECU)**

	Sous-projet 1	Sous-projet 2	Sous-projet 3	Total
Conseil Régional	80,15	24	1,5	104,65
Basse-Normandie				

5. CONCLUSION

Des contacts ont été pris avec des bibliothèques d'Espagne et du Portugal. Les réponses sont toujours attendues au moment de la rédaction de ce rapport.

Au titre du projet pris dans son ensemble, il importe de signaler les inévitables coûts que cette étude ne peut estimer : la publicité et la promotion d'un produit comme CD-ROM.

A N N E X E I

Q U E S T I O N N A I R E S



UN CCN DES OUVRAGES EST-IL POSSIBLE SUR CD-ROM ?

ENQUETE

1. Le projet vous semble-t-il intéressant et motivant ? OUI
NON
2. Vous semble-t-il réaliste ? OUI
NON
3. Quel critère de regroupement vous semble-t-il le meilleur ?
- régional
 - club d'utilisateurs d'un même logiciel
 - Autres ? Lequel ?
4. Le coût de réalisation d'un CD-ROM à partir de données informatisées est de l'ordre de 0,5 MF. Ce coût vous paraît-il prohibitif ou justifié par les retombées tant régionales que nationales ? Prohibitif
Justifié
5. Ce dossier est-il, à votre avis, à soumettre à la DG XIII ? OUI
NON
6. La diversité des formats utilisés et les autres besoins contraignent à envisager une normalisation.
- Ce problème vous semble-t-il soluble ?
- insurmontable ?
7. Autres remarques :

Nom de la personne
qui a rempli le questionnaire:

Adresse ou cachet

Si une majorité de réponses favorables se dégage de ce sondage, il serait possible de constituer un groupe de travail avec les partenaires les plus motivés ou de remettre le dossier à une association professionnelle, et / ou de le soumettre à l'administration centrale.

Ce questionnaire est à retourner si possible avant le 20 Janvier 1991 à :

- Mme Lise BORDARIER
Conservateur Service Etude
Bibliothèque Municipale
1, rue de Périgord
31070 TOULOUSE CEDEX

QUESTIONNAIRE

Merci de nous fournir des renseignements dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet de catalogue collectif sur CD-ROM.

1 - Selon vous, le projet a :

- peu d'intérêt beaucoup d'intérêt pas d'intérêt
 autres remarques :

2 - Souhaiteriez-vous y collaborer ?

- oui non autres remarques

3 - Si oui, qu'attendez-vous de votre participation à ce CD-ROM collectif ?
(cochez une ou plusieurs options)

- consultation de votre propre fichier
 récupération ultérieure de vos notices
 intérêt particulier pour le thème de la mer
 intérêt pour les collections patrimoniales
 intérêt pour une action de coopération régionale
 participation à une coopération plus vaste (inter-régionale, nationale, internationale)

4 - Estimation quantitative de vos notices (préciser chaque fois le nombre)

- marine (histoire, voyages, construction navale...) :
 histoire locale, fonds locaux :
 fonds anciens / précieux :
 autres fonds spécialisés (préciser) :

5 - Cochez le(s) support (s) de vos notices

- informatique microfiches registre inventaire
 fiches manuelles
 autres remarques

6 - Si vos données sont informatisées, préciser :

- logiciel : version
 format (ISBD, MARC...) :

7 - Options d'accès à vos données :

- auteur titre matière imprimeur
 année mot du titre mot de la notice
 autres :

8 - Autres accès souhaités (préciser) :

9 - Etat de vos notices :

- à revoir complètement non cataloguées
 qualité acceptable pour la saisie
 autres remarques :

10 - Combien de notices sont prêtes immédiatement ? :

11 - Combien de titres sont concernés à terme ? :

12 - Forme (s) de votre participation à la saisie

- personnel (niveau, temps de travail...)
 matériel :
 financière :
 autres :

13 - Suggestions :

A Retourner si possible avant le 20 Juillet 1991 à l'adresse suivante :

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, Place Louis Guillouard, 14027 CAEN Cedex
A l'attention de Monsieur Sibiry BONZE.

A N N E X E I I

S T A T I S T I Q U E S D U F O N D S
M A R I N E D A N S L E S F O N D S
A N C I E N S (B a s s e - N o r m a n d i e)

Source: PASQUET, (30)

CODES DES BIBLIOTHEQUES

CALVADOS

- 1.1 Bayeux - Bibliothèque du Chapitre
- 1.2 Bayeux - Bibliothèque municipale
- 1.3 Caen - Archives départementales
- 1.4 Caen - Bibliothèque municipale
- 1.5 Caen - Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts
- 1.6 Caen - Bibliothèque universitaire
- 1.7 Caen - Centre d'Etudes Théologiques
- 1.8 Condé/Noireau - Bibliothèque municipale
- 1.9 Falaise - Bibliothèque municipale
- 1.10 Honfleur - Bibliothèque municipale
- 1.11 Juaye-Mondaye - Bibliothèque de l'abbaye
- 1.12 Lisieux - Bibliothèque municipale
- 1.13 Vire - Bibliothèque municipale

MANCHE

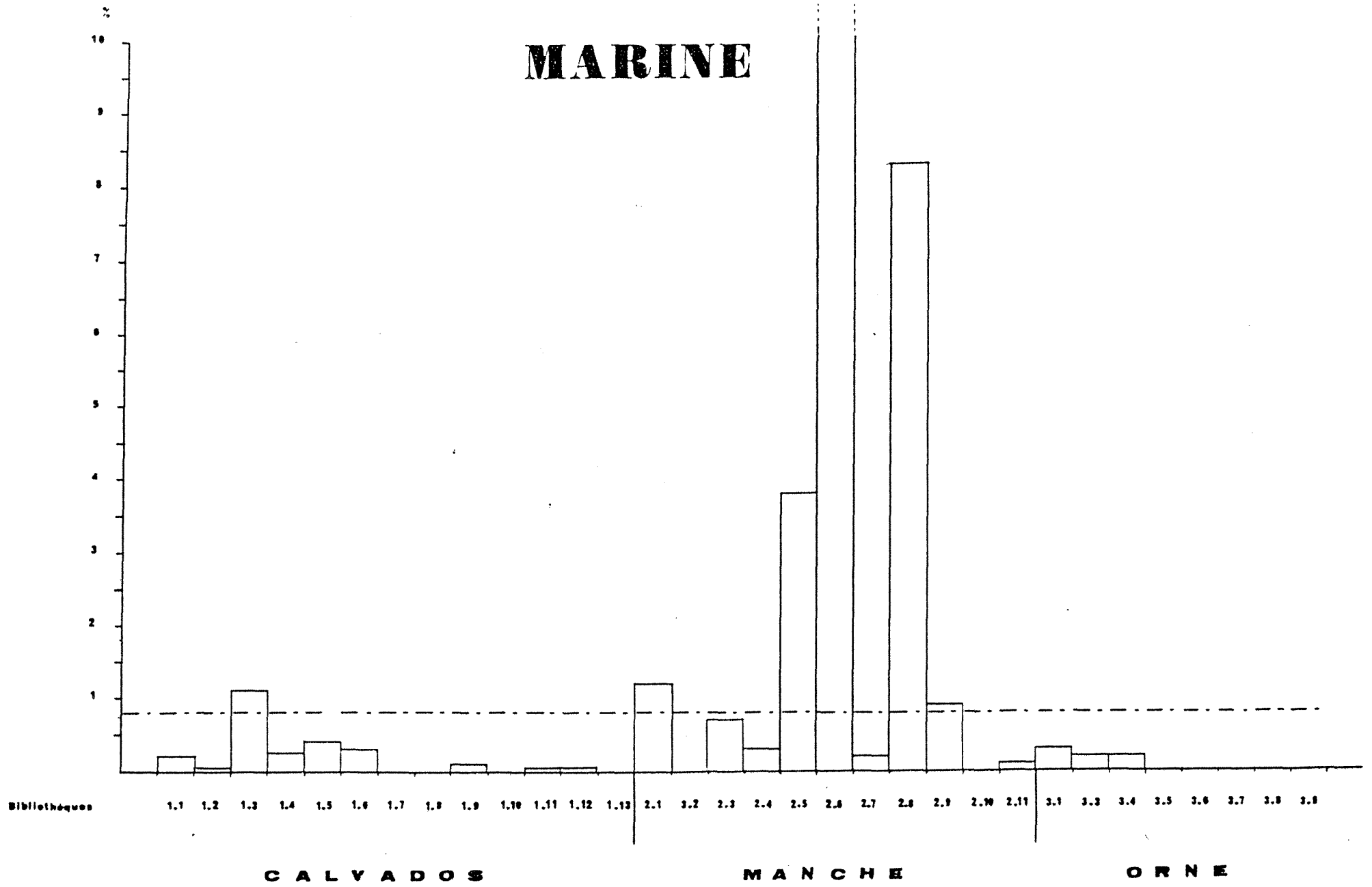
- 2.1 Avranches - Bibliothèque municipale
- 2.2 Avranches - Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts
- 2.3 Cherbourg - Bibliothèque municipale
- 2.4 Cherbourg - Bibliothèque de l'hôpital militaire
- 2.5 Cherbourg - Bibliothèque de la Société des sciences
- 2.6 Cherbourg - Centre de documentation de la lère région maritime
- 2.7 Coutances - Bibliothèque municipale
- 2.8 Granville - Bibliothèque municipale
- 2.9 St-Lô - Archives départementales
- 2.10 St-Lô - Bibliothèque municipale
- 2.11 Valognes - Bibliothèque municipale

ORNE

- 3.1 Alençon - Archives départementales
- 3.2 Alençon - Bibliothèque municipale
- 3.3 Argentan - bibliothèque municipale
- 3.4 Domfront - Bibliothèque municipale
- 3.5 La-Ferté-Macé - Bibliothèque municipale

- 3.6 Flers - Bibliothèque municipale
- 3.7 Mortagne - Bibliothèque municipale
- 3.8 Sées - Bibliothèque municipale
- 3.9 L'Aigle - Bibliothèque municipale

MARINE



CALVADOS

MANCHE

ORNE

A N N E X E I I I

B I B L I O G R A P H I E

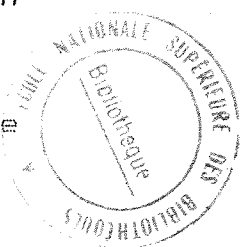
BIBLIOGRAPHIE

1. BLECHET, Françoise et CHARON, Annie. Les fonds anciens des Bibliothèque Française: Résultats de l'enquête de 1975. Paris: Institut de Recherche et d'Histoire du Livre, 1981. 146p.
2. BECKER, Karen A. CD-ROM, a primer: some definitions, questions, and answers on a very hot topic. *College and Research Libraries*, vol.48, n°.7, Jul.-Aug. 1987, p.388-393.
3. BOISSART, Gèneviève et al. Le CD-ROM du Quartier Latin. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.35, n°.3, 1990, p.223-229.
4. BORBELY, Jack et al. A perspective on strategic planning. *Online : the magazine of online information services*, vol.10, n°.2, March 1986, p.99-101.
5. Catalogue collectif des ouvrages Normands des Bibliothèques de Basse-Normandie: auteurs et anonymes, livres. 1980. (microfiches).
6. Commission des Communautés Européennes (Bruxelles). Plan d'action pour les bibliothèques: lignes directrices et critères applicables aux projets. Luxembourg: Office des publications des Communautés Européennes, 1991, 14p.
7. Commission des Communautés Européennes (Bruxelles). Programme bibliothèques : information générale: genèse et motivation de l'action Communautaire. Luxembourg : Office des publication des Communautés Européennes, 1991, 12p.
8. Commission of the European Communities (Bruxelles). Action plan for libraries :guidance notes for the preparation of a technical annex. Luxembourg: Office des publications des Communautés Européennes, 1991, 10p.
9. Commission of the European Communities (Bruxelles). Action plan for libraries : guidelines on project reporting. Luxembourg ; Office des publications des Communautés Européennes, 1991, 5p.
10. CORMOULS, Martine et GAUDIN, Frédérique . Un exemple de gestion de catalogue sur CD-ROM : Bibliofile. *Documentaliste : Sciences de l'information*, vol.25, n°.3, Mai-Juin 1988, p.122-128.

11. COUTANCEAU, Marie-Jo. Les nouvelles technologies au Ministère de la Culture. NTI: Le Magazine des Nouvelles Technologies de l'Information, n°.25, Mai 1991, p.12-16.
12. CD-ROM: 2000 lecteurs et 3700 disques dans les Lycées et Collèges. NTI : Le Magazine des Nouvelles Technologies de l'Information, n° 21, Janvier 1990, p.4
13. CD-ROM: un programme au Ministère de l'Agriculture. NTI : Le Magazine des Nouvelles Technologies de l'Information, n°21, Janvier 1991, p.3.
14. D'ARRAS D'HAUDRECY, Louis. Le CDROM et la famille des disques optiques. Documentaliste: Sciences de l'information, vol.23, n°6., Nov.-Dec. 1986, p.245-248.
15. DESCHATELETS, Gilles et CARMEL, Lucie. Technologies optiques, CD-ROM et bibliothèques. Partie 3. Stratégies d'implantation. Documentation et Bibliothèques, Avr.-Juin 1990, p.45-68.
16. DESMARAIS, Norman. The librarian's CD-ROM handbook. London: Meckler, 1989, IX-174 p.
17. FABRAGUETTE, Cathérine. L'ABC du CD-ROM: où en est le CD-ROM ? .Bulletin des Bibliothèques de France, t.32, N°.2, 1987, P.150-158.
18. FREYRE, Elisabeth. Le CD-ROM de la BN et le projet Européen. Bulletin des Bibliothèques de France, t.35, n°.3, 1990, p.230-232.
19. GENIN, Olivier. Le patrimoine maritime. La Revue Maritime, n°422, 1991, p.95-98.
20. GIRARD, Alain. Catalogue Régionaux des Incunables de France. Volume IV: Bibliothèques de la Région Basse-Normandie. Bordeaux: Société des Bibliophiles de Guyenne, 1984, 213p.
21. GIRARD, Alain R. et BOUTEILLER, Anne. Catalogue collectif des livres imprimés à Lyon de 1478 à 1600 conservés dans les bibliothèques publiques de la région Basse-Normandie. Baden-Baden: Valentin Koerner, 1987, 151p.
22. GIRARD, Alain R. et BOUTEILLER, Anne. Catalogue collectif des livres imprimés à Paris de 1472 à 1600 conservés dans les bibliothèques publiques de Basse-Normandie. Baden-Baden:

Valentin Koerner, 1991, 396p.

23. GIRARD, Alain et BOUTEILLER, Anne. Catalogue collectif des livres imprimés au 15ème et 16ème siècles conservés dans les Bibliothèques de la région Basse-Normandie. Baden-Baden: Valentin Koerner.*
24. HAMOUDA, Michel. Les disques optiques clefs de voute de systèmes de gestion électroniques de documents et d'informations. *Logist'Info : Logistique de l'information*, n°.23-24, Fev.-Mars 1991, p.57-86.
25. HERTHER, Nancy K. CDRom and information dissemination: an update. *Online: the magazine of online information systems*, vol.11, n°.2, March 1987, p.56-64.
26. KING, Alan. To CD-ROM or not to CD-ROM, that is the question! *Online: the magazine of online information systems*, vol.15, n°.2, March 1991, p.101-102.
27. LELOUP, Catherine. Mémoires optiques: pour y voir plus clair... *Documentaliste: sciences de l'information*, vol.24, n°.3, Mai-Juin 1987, p.109-113.
28. LUPOVICI, Catherine. La conversion retrospective des catalogues. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.36, n°.1, 1991, p.25-31.
29. OMMESLAGHE, Bernard Van. Le CD-ROM: nouvelles possibilités pour les bibliothèques et les centres de documentation. in: Première conférence Européenne pour l'automatisation et les réseaux de bibliothèques, Bruxelles, 9-11 Mai 1990. Paris: Bureau Van Dijk, 1990, 16p.
30. PASQUET, Marie-Claude. Inventaire pour un patrimoine vivant: enquete sur les fonds anciens des bibliothèques de Basse-Normandie (1988-1989). Caen: CORAIL, 1989, 119.p..
31. SCHWERIN, Julie B. The business and technology of electronic and optical publishing. *Online Review*, vol.12, n°.5, 1988, p.291-297.
32. Systèmes d'information et logiciels associés (Paris). Cahier des charges d'un système de catalogue en ligne sur CD-ROM pour les bibliothèques interuniversitaires de Cujas, la Sorbonne, et Sainte G n vi ve . Paris: SILOGIA, 1989,  p.





* 9 5 6 4 4 8 B *